

Universités francophones

Affaires, Entreprises et Francophonie

Avant-propos de Monsieur Michel Guillou

Préface de Monsieur Pham Minh Hac



*Agence
francophone
pour l'enseignement
supérieur et la recherche*

Affaires, Entreprises
et Francophonie

Avertissement

Le présent ouvrage rassemble les textes des allocutions prononcées à l'occasion du colloque "Affaires, Entreprises et Francophonie" Cette première rencontre régionale, organisée par l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche avec le soutien du ministère français de la Culture et de la Francophonie et du ministère vietnamien de l'Éducation et de la Formation, s'est déroulée à Ho Chi Minh Ville les 25 et 26 novembre 1994

Les textes des interventions ont été remis par les intervenants, ou décryptés sur cassettes enregistrées lors du colloque

Les textes ont été relus et corrigés par les services de l'AUPELF-UREF Ayant pu évoluer depuis la date des allocutions, les titres ou fonctions de leurs auteurs sont ceux qu'ils portaient ou exerçaient à la date du colloque

25 et 26 novembre 1994
Ho Chi Minh Ville

Affaires, Entreprises et Francophonie

Sous le haut patronage
du gouvernement de la République socialiste du Vietnam
Dans le cadre des manifestations préparatoires
au VI^e sommet des Chefs d'État et de Gouvernement
ayant le français en partage



Organisé par l'AUPELF-UREF
en partenariat avec la section francophone de l'Association vietnamienne d'Informatique
et le concours des Comités nationaux vietnamien, belge, canadien et français
du Forum francophone des Affaires. Relations et support entreprises Axis et associés.

ISBN 2-920021-50-8

Dépôt légal

Bibliothèque Nationale du Québec

Bibliothèque Nationale du Canada

Bibliothèque Nationale de France

Éditions AUPELF-UREF

3032, boulevard Édouard Montpetit

Montréal, Québec, Canada H3T1J9

© 1995, Montréal

Sommaire

Avant-propos	7
M. Michel Guillou <i>Directeur général-Recteur de l'AUPELF-UREF</i>	
Préface	9
M. Pham Minh Hac <i>Premier Vice-Ministre de l'Éducation et de la Formation du Vietnam</i>	
Programme du colloque	11
Discours d'ouverture	21
Première table ronde	71
<i>L'entreprise francophone</i>	
Deuxième table ronde	111
<i>Réalité et présence de la Francophonie</i>	
Troisième table ronde	199
<i>La Francophonie, atout ou handicap économique</i>	
Quatrième table ronde	263
<i>Promouvoir la Francophonie économique</i>	
Présentation du rapport général	319
Clôture officielle de la rencontre	331
Annexes	339

Avant-propos

L'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche a conclu en 1994 un accord avec le gouvernement vietnamien pour que le français soit enseigné dans un grand nombre d'écoles primaires et secondaires. Cet accord porte sur 150 écoles et va permettre de redonner un élan à la Francophonie au Vietnam. Notre action s'est aussi portée sur l'enseignement supérieur. Ainsi, nous apportons notre soutien pédagogique et technique aux universités vietnamiennes et plus particulièrement aux filières francophones qu'elles mettent en œuvre.

Mais, il serait vain de nous investir autant dans l'éducation sans nous préoccuper d'offrir des perspectives d'emplois aux étudiants que nous contribuons à former. C'est pourquoi nous avons organisé en Asie du Sud-Est, une première rencontre régionale sur le thème "Affaires, Entreprises et Francophonie" afin de créer des liens entre étudiants, universitaires et chefs d'entreprises francophones.

Ce colloque contribue à définir une stratégie globale pour la Francophonie. Nous souhaitons pour le Vietnam, le Cambodge, le Laos, une Francophonie moderne, réaliste, utile, qui aille de l'école à l'entreprise. Nos actions prioritaires sont simples : former des francophones en ouvrant des classes bilingues, et en multipliant les filières dans l'enseignement supérieur, disposer de médias francophones à large diffusion, favoriser le sentiment d'appartenance à la Francophonie, au travers des entreprises francophones, appelées à développer un label francophone.

Enfin, nous ne devons pas oublier que l'adhésion au multilatéral francophone offre une ouverture de plus sur le monde extérieur, un atout de plus comme l'a souligné, à l'ouverture du colloque, Madame Ton Nu Thi Ninh, Directrice pour les organisations internationales au ministère des Affaires étrangères de la République socialiste du Vietnam.

Pour que la Francophonie existe et représente un véritable intérêt pour les pays qui la composent, il est nécessaire de développer et d'organiser des solidarités économiques. La Francophonie d'avenir ne peut être que globale : éducative, médiatique et économique.

Préface

L'organisation de ce colloque international est une grande contribution au renforcement de l'amitié, de la solidarité et de la coopération entre les peuples faisant partie de la grande famille de la Francophonie.

L'ouverture du Bureau régional de l'AUFELF-UREF au Vietnam et ses activités efficaces menées depuis deux ans, la présence des dirigeants des pays de la Francophonie ainsi que des chefs d'entreprises françaises et de plusieurs autres pays francophones participant à ce colloque, démontrent l'intérêt international pour les rôles politique, économique, culturel, d'éducation et de formation que joue le Vietnam dans la communauté de la Francophonie en général et en Asie en particulier.

Ce colloque constitue également pour différents partenaires une occasion précieuse de rencontres qui peuvent leur permettre une compréhension mutuelle pour établir ainsi des relations fructueuses.

Pour ce grand événement, et les bonnes relations que nous avons actuellement, les organisations du Vietnam à tous les échelons, ont fait des efforts continus pendant ces dernières années pour favoriser des coopérations multiples avec les pays et les organisations internationales de la Francophonie.

Nous pouvons dire que ces accords ont pu être déployés grâce en grande partie à la politique de renouveau qu'a appliquée le Vietnam depuis 1987. Cette politique nous a offert des conditions favorables à l'élargissement des relations et des coopérations bilatérales et multilatérales, à l'accession rapide du Vietnam dans la communauté internationale et dans celle de la Francophonie.

Sur le plan économique et pratique, nous sommes très heureux de voir en nombre de plus en plus grand la présence et les activités multiples des grandes banques et entreprises françaises au Vietnam. Le chiffre d'affaires avec les pays francophones augmente chaque année. La France est un des premiers pays ayant de gros investissements au Vietnam.

Pham Minh Hac

Pourtant, la coopération économique, les investissements de développement ne peuvent être efficaces sans une contribution active de l'Education et de la Formation. Le niveau d'instruction, la qualification de la main-d'œuvre constituent, en effet, un élément déterminant du succès des projets et de la reconstruction du pays.

Programme

• Séance d'ouverture

Présidents de séance

25. M. PHAM MINH HAC, Premier Vice-Ministre de l'Éducation et de la Formation du Vietnam
27. M. Michel GERVAIS
Recteur de l'Université Laval (Québec), Président de l'AUPELF-UREF
-
31. Monsieur Jean-Louis ROY
Secrétaire général de l'ACCT, représenté par M. Philippe Delalande
33. *La Francophonie des Sommets*
M. Christian VALANTIN, Vice-Président de l'Assemblée nationale du Sénégal représentant personnel de S.E.M. Abdou Diouf, Président de la République du Sénégal au Conseil permanent de la Francophonie
37. *L'ambition francophone*
M. Maurice PORTICHE, représentant Monsieur Jacques Toubon
Conseiller auprès du Ministre français de la Culture et la Francophonie
41. *Les priorités économiques du Vietnam*
Mme DO NGOC TRINH
Vice-Présidente du Comité d'État pour la Coopération et les Investissements de Ho Chi Minh Ville – CECI
43. *La Francophonie économique*
M. Xavier DUGOIN, Président du Conseil Général de l'Essonne
Président de la Chambre francophone des affaires économiques
Représenté par Monsieur Jean SAGUI
47. *Le Forum francophone des affaires,
un instrument essentiel de la création d'un espace francophone des affaires*
M. Antoine Louis HAREL
Président du Bureau international du Forum francophone des affaires,
Président de Harel Mallac & co, Ltd (Ile Maurice)
51. *L'économie au Vietnam et les entreprises*
M. DUONG VAN DAY, Vice-Président de la Chambre de Commerce du Vietnam,
Directeur général de Saigon Tourist
53. *La Francophonie. L'Asie du Sud-Est et la France*
M. Alain JUPPÉ, Ministre des Affaires étrangères de la République française
59. *La Francophonie au Vietnam*
Mme TON NU THI NINH, Directrice pour les organisations internationales représentant le Ministre des Affaires étrangères de la République socialiste du Vietnam
61. M. René DUVAL, Président de l'Union internationale
des journalistes et de la presse en langue française
26^e congrès de la presse francophone
65. *La Francophonie a un avenir si... Pour une Francophonie globale*
Professeur Michel GUILLOU, Directeur général de l'AUPELF, Recteur de l'UREF

L'entreprise francophone

Présidents

- 73.** M. LE NGOC THI
Directeur du Bureau Europe de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Vietnam
Secrétaire général du Comité national vietnamien du FFA
- 75.** M. Jacques MARIE
Président du Comité d'Affaires Français au Vietnam, Directeur général de Total Vietnam

Rapporteur

- 109.** M. Laurent SCHAWB
Représentant du Groupe Français de Consultants pour l'Asie

Conférences introductives

- 77.** *L'entreprise francophone au Vietnam*
Type et nature : poids économique et situation relative
M. Michel DROBNIAK
Conseiller commercial, Poste d'Expansion économique, Ambassade de France au Vietnam
- 81.** *Le point de vue des investisseurs*
M. Jean Luc RICHARD, Directeur du Développement SCPA

Études de cas

- 83.** *L'agroalimentaire*, BGI : M. Jean-Claude LENORMAND, Directeur général
- 85.** *Orsan* : M. Philippe POLETTI, Directeur général
- 89.** *Proconco* : M. Philippe SERENNE, Directeur général
- 91.** *Leaprodexim* : M. PHAN DINH DO, Directeur général
- Conseils aux entreprises pour réussir leur implantation au Vietnam*
- 93.** M. Gérard HOLTZER, Directeur du Bureau Ernst & Young, Ho Chi Minh Ville
- 97.** M. DOAN VIET DAITU, Directeur général Open Asia
- 99.** *Le système bancaire et perspectives d'avenir*
M. Pierre-Alexandre MUYL
Directeur général du Crédit Lyonnais Vietnam, Vice-Président du CAFV
- 101.** *Le rôle de la langue dans la politique de l'entreprise*
M. Philippe DELALANDE
Directeur du Bureau régional Asie-Pacifique
de l'Agence de coopération culturelle et technique
- 107.** *L'environnement juridique et l'enseignement du droit*
M. BACH, Avocat au Barreau de Ho Chi Minh Ville

Réalité et présence de la Francophonie

Présidents

113. M. Michel AURILLAC

Ancien Ministre

Président de la Fondation internationale pour l'Éducation et la Recherche

115. M. LÊ BA THAO

Président de l'Association des géographes vietnamiens

Rapporteur

195. M. Michel COMBAL, Ancien Ambassadeur de France

Conférences introductives

117. *Les résonances contemporaines*

Professeur Georges CONDOMINAS, École des Hautes Études en Sciences Sociales, France

121. *France et Vietnam, les réalités d'un dialogue culturel de trois siècles*

Professeur NGUYEN THE ANH, École pratique des Hautes études, France

129. *La Francophonie au Vietnam, esquisse d'une réflexion*

M. Bertrand de HARTINGH, École française d'Extrême Orient

133. *Les relations du Vietnam avec les pays francophones*

M. NGUYEN VAN CUNG, Directeur adjoint du département des Organisations internationales du ministère vietnamien des Affaires étrangères

Correspondant national du Vietnam auprès de l'ACCT

137. *L'enseignement du français au Vietnam*

Mme TRAN KIM LAN, Directeur adjoint au département des Relations internationales du ministère vietnamien de l'Éducation et de la Formation

139. *L'enseignement du français au Cambodge*

M. KONG PHIRUM, Directeur de l'École royale d'Administration du Cambodge

143. *Le français dans les formations supérieures au Vietnam*

M. Georges HIRSCH, Directeur du Centre franco-vietnamien de formation à la gestion - CFVG

145. *L'enseignement supérieur en français dans l'Asie du Sud-Est : quelques exemples*

M. Bernard CAVAILLÉ, Institut de technologie du Cambodge

153. *Thaïlande et Francophonie*

Mme Yajai SANYALAKSIRI, Professeur à l'Université de Bangkok, Thaïlande

157. M. Robert MOLINARI, Directeur général du Groupe ACCOR, Asie-Pacifique

Président de la Chambre de commerce franco-thaï

Réalité et présence de la Francophonie

159. *Le français, langue juridique*

M. Roger JACQUIN-PENTILLON, membre du Conseil d'État (France)

165. *Les médias francophones au Vietnam et en Asie du Sud-Est (presse écrite)*

M. PHAM VAN DUC,

Rédacteur en chef du quotidien le *Courrier du Vietnam*, Agence vietnamienne d'information

169. *État des lieux des médias en français au Vietnam*

M. Pierre-Bernard LAFONT, Directeur d'études, École Pratique des Hautes Études, France

173. *Les médias francophones au Vietnam et en Asie du Sud-Est (audiovisuel)*

Mme Madeleine de LANGALERIE-ROBIN, Chargée de mission auprès du Président de TV5.

175. M. Philippe SAINTENY, Directeur des programmes de Radio France International

177. *Les enjeux de l'édition francophone au Vietnam*

M. Marc MOINGEON, Directeur de Hachette Livres Éducation, France

181. *Propositions pour renforcer l'usage du français*

M. Paul MARCEL, Cité internationale universitaire de Paris

185. *Pour l'essor d'un espace francophone au Vietnam*

M. HUYNH THE CUOC

Président de l'Université de Langues et d'Informatique de Ho Chi Minh Ville

187. M. LY CHANH TRUNG

Président du Cercle francophone d'Information culturelle et scientifique de Ho Chi Minh Ville

189. M. HOANG HUU DAN, traducteur littéraire, Ho Chi Minh Ville

La Francophonie, atout ou handicap économique

Présidents

M. Gérard V. L. NGO, Avocat au Barreau de Paris

M. Michel SAILLARD, Inspecteur général de Gaz de France

Rapporteur

257. M. Pierre GUIDONI, Ancien Ambassadeur de France

Conférences inaugurales

201. *La Francophonie, atout ou handicap économique*

M. Gérard V. L. NGO, Avocat au Barreau de Paris

207. M. Michel SAILLARD, Inspecteur général de Gaz de France

211. *La "non-Francophonie"*

M. Pierre GUIDONI, Ancien Ambassadeur de France

213. *Le CFEC*

M. Michel BASSI, Directeur général de la Société Française de Production
Vice-Président du Comité français des Expositions et Conventions

215. *Banque francophone et économie vietnamienne : quelles synergies ?*

M. Dominique NGUYEN HUYNH CANH, Directeur du Pôle logistique du CIC Paris
Président du Club Perspectives France-Vietnam

219. *Le droit francophone :*

atout ou handicap pour l'entreprise dans la négociation d'un contrat

M. Daniel TAPIN, Avocat d'affaires Ernst & Young

223. *Pour un pôle économique francophone et moderne dans l'Asie du Sud-Est*

M. Christian LECHERVY, Délégation aux affaires stratégiques, Ministère de la Défense
Maître de conférences à l'IEP de Paris

229. *La construction européenne, la Francophonie et le Vietnam*

M. FROMENT-MEURICE, Ancien député européen, Conseiller d'État

233. *Espaces et populations francophones :*

des marchés en expansion, une préférence francophone

Professeur Alain METTON, Membre de l'Institut universitaire de France
Directeur du Groupe de recherche CNRS - Commerce

239. *Les affaires sociales, le santé publique, la Francophonie et les nouveaux outils d'information*

M. Pierre-Mary BUËS, Délégué Général de l'AVIMS

251. *L'atout des collectivités locales*

M. Gérard REBREYEND

Président de la Commission Coopération internationale du Conseil régional d'Ile-de-France.

255. *Contribution pour un développement de la Francophonie au Vietnam*

M. DUONG VAN DAM, Avocat

Promouvoir la Francophonie économique

Présidents

265. *Promouvoir la Francophonie économique*

M. DO HUU NGU, Vice-Président du Forum Francophone des Affaires vietnamien,
Secrétaire général de l'Association industrielle de Ho Chi Minh Ville

M. Bernard ATTALI, Président du Conseil de surveillance de la banque ARJIL, France

Rapporteur

M. Jacques J. P. MARTIN, Conseiller technique auprès du Directeur général de l'AUPELF-
Recteur de l'UREF, Secrétaire général du colloque

Conférence inaugurale

267. M. Bernard ATTALI, Président du Conseil de surveillance de la banque ARJIL

Le rôle des institutionnels dans l'aide aux investissements

269. *Les actions de la Direction des relations économiques extérieures*

M. Michel DROBNIAK, Conseiller commercial au poste d'expansion économique
Ambassade de France au Vietnam

271. *Le Forum francophone des Affaires et la promotion de la Francophonie économique*

M. Florian ROMPRÉ, Secrétaire général international du FFA

273. *La COFACE en Asie*

M. LAFAGE pour Mme BESSIERE, Directeur de la COFACE, France

Exemples de réussite d'entreprises francophones

275. M. Gérard KUSTER

Directeur du Centre international d'Information, Lyonnaise des Eaux

277. *Société DEGIMI, Canada*, M. Denis GAUTHIER

279. *VIET BICE, Vietnam*, M. QUYET DO-BOI

283. *Sport et Francophonie*, M. ALAIN DANET

Les outils à renforcer : la publicité, la formation et l'information

287. *Promouvoir l'information technique des milieux professionnels en Francophonie*

Mme Annick ROUSSET, Directrice de la communication, ACTIM, France

289. *Au delà des produits, la publicité comme vecteur de la promotion de la Francophonie économique*

M. Jean-François MINNE, Président-directeur général de Cactus Communication

295. *Un préalable : l'apprentissage du français comme langue économique*

M. Christian VULLIEZ, Chambre de commerce et d'industrie de Paris

Promouvoir la Francophonie économique

299. *La formation du français et en français*

Mme Leila REZK, Directeur de Cabinet du Directeur Général-Recteur de l'AUPELF-UREF

301. *L'action de l'institution consulaire pour préserver le développement de la Francophonie*

M. Jean-François BERNARDIN

Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles, France

303. *La presse magazine de langue française, le CD Rom*

Mme Micheline OERLEMANS, Directeur Général adjoint du journal *Le Point*

Propositions pour renforcer la Francophonie économique

305. *De la nécessité de la norme et de la certification jusqu'au label francophone*

M. VAN PHUC LE, APAVE, France

309. *Créer un label francophone et le promouvoir*

M. Alain LÉNAUD, AXIS & Associés, France

311. M. Jean-Yves ROSSI, Directeur général de l'Association permanente des Chambres de métiers

313. *Une agence de promotion de la Francophonie économique*

M. Christian FORMAGNE, Conseiller auprès du Président de la banque ARJIL, France

SÉANCE DE CLÔTURE

Présentation du rapport général

319. M. Bernard CASSEN, Journaliste au *Monde Diplomatique*, Rapporteur général

**325. M. Arthur BODSON, Recteur de l'Université de Liège,
Vice-Président de l'AUPELF-UREF, Rapporteur général**

Clôture officielle de la rencontre

331. M. Boulieng KHAMPHOUN, représentant du Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat du Laos

333. M. Nouth NARANG

Ministre de la Culture et des Beaux-Arts du Gouvernement royal du Cambodge

337. M. PHAM MINH HAC

Premier Vice-ministre de l'Éducation et de la Formation de la République socialiste du Vietnam

Discours d'ouverture

Michel Gervais

*Recteur de l'Université Laval, Québec
Président de l'AUPELF-UREF*

Monsieur le Vice-Président de la Chambre de commerce du Vietnam,
Monsieur le Président du Bureau international du Forum francophone des affaires,
Monsieur le Vice-Président du Forum francophone des affaires du Vietnam,
Distingués invités,
Mesdames, Messieurs.

J'ai l'honneur de vous présenter Monsieur Pham Minh Hac
Premier Vice-Ministre de l'Éducation et de la Formation du Vietnam et coprésident de
ce colloque.

Au nom du ministère de l'Éducation et de la Formation du Vietnam, je souhaite la bienvenue à vous tous, Mesdames et Messieurs, les dirigeants, les ministres et représentants des organisations internationales, des entreprises des pays membres de la Francophonie ainsi qu'à tous nos invités à ce colloque "Affaires, Entreprises et Francophonie", organisé dans la ville portant le nom du cher président Ho Chi Minh.

De grands changements dans la vie socio-économique du peuple vietnamien ont été réalisés. Avec la politique d'ouverture basée sur le fait que le Vietnam est prêt à être partenaire de tous les autres pays, le Vietnam participe d'une manière active aux coopérations bilatérales et multilatérales. Cette politique accentuée par le caractère travailleur du peuple vietnamien, a permis au Vietnam d'entrer dans une période de développement plus prometteuse que jamais. Et nous comprenons fort bien qu'il n'y ait de coopération, de développement et de prospérité que dans une situation de paix et de stabilité.

Dans le domaine de l'éducation et de la formation, le Vietnam a une relation de longue date avec la France et les pays francophones. Les marques de la culture francophone restent bien voyantes dans la culture vietnamienne. Plus de vingt projets, petits et moyens, dans l'éducation et la formation ont été mis en réalisation et réalisés.

Rien qu'en 1993 et 1994, plusieurs centres de formation franco-vietnamiens ainsi que ceux de l'ACCT et de l'AUFELF-UREF ont été mis en fonctionnement pour la formation de la jeunesse du Vietnam.

Ce sont l'Alliance française à Hanoï, le Centre régional de la Francophonie à Ho Chi Minh Ville, le Bureau Asie de l'AUFELF-UREF à Hanoï, le Centre français à Da Nang et à Huê, le Centre franco-vietnamien de formation à la gestion à Hanoï et Ho Chi Minh Ville, sans compter l'Institut francophone d'informatique en cours de constitution avec la coopération de l'AUFELF-UREF.

Les accords signés entre le Vietnam et la France et l'AUFELF-UREF ont permis d'ouvrir dans trois grandes villes et autres provinces, des classes bilingues dès l'école primaire. Dans un avenir proche, nous aurons un contingent de scientifiques de talent qui parlent bien le français.

Chaque année, des centaines de stagiaires vietnamiens bénéficient d'une bourse du gouvernement français et d'une coopération internationale de la Francophonie.

Rien qu'en 1994, plus de 250 étudiants spécialistes français, belges et des organisations francophones sont venus au Vietnam pour faire des études et travailler dans les écoles.

D'autre part, les échanges dans la recherche scientifique ont contribué pour une part importante au développement des relations de solidarité et d'amitié entre le Vietnam et les pays francophones.

Les étudiants francophones, à la recherche de travail, veulent bien utiliser le français dans leur profession, dans les entreprises. Et l'installation des entreprises, surtout les petites et moyennes entreprises et des entreprises multinationales francophones, élargit et amplifie l'enseignement du français au Vietnam.

Il faut donc que ces entreprises aient des contacts avec les centres de formation, les universités, et les soutiennent dans leurs activités.

Le Vietnam a créé et crée toujours des conditions favorables à l'enseignement du français à tous les niveaux. Un grand nombre de professeurs français, belges sont affectés dans les universités des grandes villes. Ils ont contribué pour une grande part à l'enseignement du français.

Pourtant nous avons encore beaucoup à faire pour élever les relations, la coopération, à la dignité, aux compétences, aux capacités latentes de chaque pays, et pour concentrer les forces de tous les pays francophones.

Je suis sûr que ce colloque est une occasion où chaque participant va avancer des idées, des propositions pour élargir nos relations multilatérales et bilatérales.

Je souhaite en conséquence au colloque un bon succès et un avenir radieux aux relations, à la coopération dans tous les domaines, répondant aux attentes de tous les peuples francophones.

Michel Gervais

*Recteur de l'Université Laval, Québec
Président de l'AUPELF-UREF*

Croyez que c'est avec un grand sentiment de fierté pour notre organisation, l'AUPELF-UREF, un très grand plaisir et le sentiment qu'un nouveau pas est franchi dans notre coopération avec le Vietnam, que je vois s'ouvrir ce matin ce colloque tant attendu sur les Affaires, les Entreprises et la Francophonie.

Il faut bien le reconnaître, cela n'a pas été une affaire facile de déplacer ici un nombre aussi important de responsables de grandes entreprises de tant de pays de la Francophonie aussi éloignés les uns des autres. Leur réponse enthousiaste à notre invitation est bien le signe que nous répondons à une attente, à un besoin ou du moins à une curiosité à la fois vis-à-vis de la Francophonie encore bien méconnue du monde des affaires et des entreprises, qu'à l'égard d'une région, l'Asie du Sud-Est et notamment d'un pays, le Vietnam, qui constitue une frontière nouvelle et prometteuse de la Francophonie.

Une telle manifestation ne s'improvise pas. Son succès, nous le devons à l'engagement, au soutien d'un grand nombre d'entre vous dont vous me permettez de citer quelques-uns. Nos remerciements vont d'abord au Gouvernement de la République socialiste du Vietnam qui a bien voulu nous accueillir à Ho Chi Minh Ville, et qui a manifesté son très grand intérêt à l'égard de notre projet. Les conversations que nous avons eues avec Madame la Vice-Présidente de la République, comme avec vous, Monsieur le Vice-Ministre, nous ont permis de mesurer les attentes de notre pays hôte. Nous avons été encouragés et soutenus par le ministère français de la Culture et de la Francophonie sans lequel nous n'aurions pu mener à bien ce projet. Sa contribution de même que celle de l'ambassade de France au Vietnam a été rien moins qu'essentielle. L'Association des informaticiens du Vietnam et la Chambre de commerce nous ont apporté un appui stratégique indispensable dans le montage de l'opération. Je remercie également au nom de l'AUPELF-UREF les représentants du Forum francophone des affaires, aussi bien le Président du Bureau international de Montréal que les représentants des sections des pays de la région qui se sont joints à nous.

On connaît le travail important que réalise le Forum francophone des Affaires dans la construction d'un espace économique de la Francophonie et nous sommes heureux qu'il se joigne à cette réunion de réflexion commune des universitaires, des représentants du monde des affaires et des représentants des États et gouvernements de la Francophonie.

L'Union des journalistes de langue française vient de tenir son assemblée générale à Hanoï et à Ho Chi Minh Ville. Plusieurs représentants des médias francophones ont bien

voulu, à cette occasion, participer à nos travaux et je les en remercie. Il convient également de souligner l'appui offert par les nombreux autres parrains de cette manifestation et partenaires de l'AUPELF-UREF dans son organisation, qu'il s'agisse des Chambres de commerce et d'industrie, de la Mairie de Paris, ou des sociétés privées qui nous ont apporté leur soutien moral et matériel.

Enfin, ce colloque n'aurait pas eu lieu sans l'engagement personnel de tous ceux qui interviendront, les présidents comme les rapporteurs des tables rondes, et de toute l'équipe qui a, non sans difficultés, relevé les défis de cette entreprise.

Merci à vous tous de vous être déplacés, parfois de très loin, merci à tous nos partenaires vietnamiens, mais aussi cambodgiens, laotiens et thaïlandais, universitaires, représentants des administrations, d'avoir répondu généreusement à notre invitation.

Notre colloque a pour thème "Affaires, Entreprises et Francophonie". Il s'agit d'une thématique nouvelle car on est peu habitué à associer la Francophonie, qui a encore, hélas, une réputation d'entreprise vaguement culturelle et linguistique, quelque peu ringarde au demeurant, et les affaires où l'on fait référence à du concret, du tangible, des produits, des flux d'argent, des opérations commerciales, des industries mais, au bout du compte aussi, du travail, de l'emploi et de l'espoir pour nos jeunes. Francophonie et Entreprises peuvent apparaître malheureusement comme deux mondes hétérogènes. Mais si l'on y songe un peu, rien n'oppose ces deux réalités et à moins que l'on ne se résigne et que l'on ne se soumette au départ à l'hégémonie culturelle, mais aussi à l'usage d'une seule langue, tout nous invite au contraire à un rapprochement de ces deux mondes.

Il importe dès lors que les instances de la Francophonie et le monde des affaires apprennent peu à peu à se parler, à se comprendre et à cheminer ensemble. Le bout de chemin que nous faisons à Ho Chi Minh Ville permettra aux uns et aux autres de coopérer et d'ouvrir des perspectives nouvelles de développement.

Ce colloque est pour nous, Association internationale des universités et centres de recherche partiellement ou entièrement de langue française, un prolongement naturel de ce que nous faisons maintenant tous les jours dans nos universités.

Car réalisons-le, dans chacun de nos pays, du fait qu'elles sont les lieux par excellence de la formation supérieure des ressources humaines et l'un des principaux -sinon le principal foyer d'innovation scientifique et technologique – les universités sont de plus en plus reconnues à juste titre comme des éléments clés du développement économique. Et si elles ne doivent pas se laisser asservir à ce seul impératif, elles reconnaissent bien volontiers qu'elles ont une mission de service à la société et qu'aujourd'hui cette mission appelle un rapprochement avec le monde du travail, des entreprises et des affaires que vous représentez ici.

Je suis le recteur d'une université francophone du Québec, la plus ancienne du Canada, et la plus ancienne université francophone du continent nord-américain. Notre

attachement à la Francophonie constitue une des lignes de force de nos politiques et de nos engagements. Or cet engagement n'est pas sentimental. Il n'est pas nostalgique. Nous voulons au contraire que la Francophonie qui est notre patrimoine soit inscrite dans notre vie quotidienne, qu'elle soit utile pour notre développement.

Le rassemblement francophone ne peut se contenter en effet d'être une idéologie, quelque généreuse et juste qu'elle puisse être. La Francophonie ne peut se limiter à un rassemblement bisannuel des Chefs d'État et de Gouvernement. Elle doit avoir des retombées concrètes, substantielles, pour nos sociétés. Elle doit être fondamentalement, quotidiennement, utile et gagner ainsi en crédibilité dans les sociétés où nous vivons. C'est la seule voie pour nous, comme francophones, comme universitaires et comme chercheurs.

Pour l'AUPELF-UREF, qui rassemble la quasi totalité des universités et grands centres de recherche de la Francophonie, c'est aussi la seule ligne d'action rentable. Depuis qu'elle s'est associée au Sommet francophone, l'AUPELF-UREF a fait le choix de s'intégrer à cette Francophonie utile, à cette zone de solidarité en vue du développement.

C'est bien le sens du dialogue qui s'établit entre nous. Nous engageons une réflexion commune des universités, chercheurs et chefs d'entreprises pour servir en commun nos sociétés, pour faire progresser ensemble à la fois la Francophonie et son espace économique commun. Je souhaite pour ma part que nos travaux aboutissent à des résultats concrets, que des ententes se nouent, que des stratégies communes se mettent en place. Nous n'avons certainement pas à intervenir dans votre domaine, ni dans celui des autres instances de la Francophonie. Nous souhaitons simplement faciliter la réflexion et conjuguer la dynamique universitaire francophone et la nouvelle dynamique à laquelle cette rencontre doit donner naissance. A tous, je souhaite un excellent colloque et je vous remercie de votre attention.

Jean-Louis Roy

Secrétaire général de l'ACCT

Représenté par Philippe Delalande,

Directeur du bureau régional Asie-Pacifique de l'ACCT

Le Secrétaire général de l'ACCT, Jean-Louis Roy, aurait aimé pouvoir prononcer devant vous l'allocution qu'il me demande de vous lire.

Il y a 25 ans, cette année, un groupe restreint de pays francophones décidait d'instaurer entre eux des coopérations culturelles et techniques. Vous le savez cette entreprise est née en Afrique. Elle a donné lieu à l'élaboration d'un traité, d'une convention internationale à laquelle adhère aujourd'hui un pays sur quatre dans le monde, de l'Océan indien au Maghreb, de l'Asie à l'Europe, de l'Afrique subsaharienne aux Caraïbes et Amérique. Voilà l'origine de la création de l'Organisation intergouvernementale de la Francophonie, c'est-à-dire l'ACCT. Et il y a dix ans, sur les acquis des quinze premières années, le Président de la République française a invité les Chefs d'état et des gouvernement des pays francophones à se réunir au titre du partage d'une même langue, mais aussi de la recherche de valeurs communes.

Ces conférences de nos Chefs d'État et de Gouvernement, qui se réunissent régulièrement, la prochaine sera au Bénin en 1995, ont progressivement élargi les mandats de la coopération multilatérale francophone. Ainsi, au Sommet de Dakar en 1989, a été affirmée l'adhésion commune à une conception de l'État de droit et des libertés qui s'est déployée depuis dans une coopération majeure, sous le vocable de Droit au service du développement. C'est ainsi qu'à l'occasion du Sommet de Québec a été approfondie l'idée d'une coopération économique par la création d'un institut de l'énergie, organe subsidiaire de l'ACCT, dont le siège est à Québec.

Au Sommet de Chaillot, en 1991, a été consolidé le champ de la coopération économique par l'appui réaffirmé au Forum francophone des Affaires, qui rassemble des opérateurs économiques de nos pays, et à l'ACCT par la création d'une Direction générale du développement économique. Dans ce même esprit, le Fonds de soutien à la production audiovisuelle a soutenu la production d'un magazine économique sur TV5, et l'ACCT tiendra à Cotonou prochainement un symposium international sur "L'épargne en milieu urbain". Elle réunira au Caire une conférence des ministres de la Justice qui aura pour thème – et c'est nouveau – le Droit et l'Économie. Il se tiendra aussi à Paris une conférence sur les télécommunications dans l'espace francophone.

Ces dernières années également, l'École internationale de la Francophonie à Bordeaux, a multiplié les offres de formation dans le domaine économique. Et depuis 1989, l'Agence

qui est chargée par les Sommets d'assurer la présence concertée des pays membres de la Francophonie aux conférences mondiales arrêtées par les Nations Unies, a permis que les pays francophones aux conférences de Rio, La Barbade, Le Caire, demain Copenhague ou Pékin, organisent la préparation de ces conférences, qui pour la plupart ont des liens directs avec l'économie.

Donc, la coopération multilatérale a investi progressivement le champ de l'économie et nos amis vietnamiens ici connaissent bien l'ensemble de ces domaines puisqu'ils ont participé à leur défrichement.

Et voilà qu'aujourd'hui, l'AUPELF-UREF, opérateur spécialisé dans l'enseignement universitaire et dans la recherche fondamentale, organise les présentes assises qui portent sur l'économie et l'entreprise dans la région du Sud-Est asiatique.

Je souhaite un plein succès à ces assises. Leur thème est d'une importance majeure et leur localisation aussi. L'Agence a depuis quelques temps développé avec de nombreux partenaires au Vietnam des activités dans le domaine économique, dans l'agriculture, l'environnement, l'énergie, l'édition technique ou économique, l'information, et la plupart de ces partenaires sont sans doute ici aujourd'hui.

Au nom de l'Agence, je tiens à saluer ces partenaires et à réitérer mes vœux les plus fervents pour la bonne réussite de ces assises, des coopérations qui nous réunissent aujourd'hui au titre de la Francophonie, dans la métropole économique d'un des pays fondateurs de notre communauté.

Christian Valantin

*Vice-Président de l'Assemblée Nationale du Sénégal
Représentant personnel du Président de la République du Sénégal
au Conseil Permanent de la Francophonie*

La Francophonie des sommets

Je voudrais tout d'abord saluer la République socialiste du Vietnam, son peuple, son gouvernement, et je le fais, au nom du Président de la République du Sénégal, le Président Abdou Diouf. Depuis 1989, l'ordre du monde a été totalement bouleversé, les États-Unis sont devenus la superpuissance, faisant valoir au monde pour qu'il l'adopte, leur propre vision de la démocratie, de l'économie et de la culture. Que devient dans ce contexte, une Francophonie de 150 millions de parlant français, peut-être davantage, rassemblant il est vrai le quart des Nations-Unies, mais comptant en son sein plus de pays pauvres que de pays riches ? On pourrait conclure, sans plus tarder, qu'elle ne pèse pas bien lourd, et que le combat qu'elle mène est aussi vain qu'inutile. Et pourtant, disons tout de suite qu'il ne s'agit pas d'un combat. Contre qui donc, l'Amérique ? Ce serait ridicule.

Ce dont il est question, c'est de préserver la richesse et la diversité des peuples de la planète. En ce sens, la Francophonie et les quarante-sept pays qui y adhèrent, portent témoignage ; c'est un espace multilingue, multiculturel, sur lequel coexistent deux mille langues dont le français, qui donne à tous la possibilité de se parler, de se comprendre, de partager un même idéal de justice, de solidarité et dignité. Ce dont il est encore question, c'est ensemble, de permettre à la langue française que les peuples francophones ont adopté sous des formes diverses, de tenir sa place au sein de sociétés en pleine mutation. Il s'agit moins de défendre et d'illustrer la langue française comme au temps de la Pléiade, ou du discours de Rivarol, que de construire avec d'autres, cette nouvelle civilisation de l'information qui est en train de se substituer à celle de l'industrie et de la matière. L'accélération de l'histoire oblige nos pays pauvres à sauter les étapes. Seule, la Francophonie, avec le sens du respect de l'autre qui est sa marque de fabrique, est en mesure de les prendre dans le train de la modernité, sans chercher à les assimiler, à les réduire, à les faire disparaître. Comment le pourrait-on dans ce grand pays qu'est le Vietnam, avec ses traditions et sa culture millénaires ? Et sa fierté nationale, que tant d'épreuves surmontées justifient pleinement.

Oui, la Francophonie est moderne. Nos amis vietnamiens en ont déjà les preuves avec l'Institut d'Informatique de Hanoï, qui ouvrira bientôt ses portes, et les douze filières francophones. Le tout, grâce à la coopération que l'AUPELF-UREF, notre université de langue française, entretient depuis presque deux ans, avec celles de Hanoï, de Ho Chi Minh Ville, de Huê et de Can Tho.

La Francophonie s'est toujours voulue un espace de développement. Au fil des ans, au travers de projets aussi divers que variés, des constantes sont apparues : l'éducation l'enseignement, la recherche, la culture, l'information scientifique et technique, la communication, l'état de droit et la démocratie, et la langue française dans ses multiples fonctions, traversant l'ensemble de ces domaines. Il devient évident que les actions qui en constituent la trame, renferment de grandes potentialités et peuvent générer des richesses que l'on ne soupçonne pas. Les enjeux de la communication numérique sont considérables, l'unité de compte est de l'ordre du milliard de dollars. La relation enseignement d'excellence-recherche-entreprise, est désormais essentielle pour l'économie ; parler français favorise à l'évidence les échanges sur un marché de plus de 500 millions d'habitants.

D'ores et déjà, on peut dire, sans crainte de se tromper, que s'il y a un espace économique francophone, c'est celui des immatériels : l'information, les ressources humaines, les dirigeants que vous êtes, l'image de marque de vos entreprises, la culture d'entreprise, sont des leviers puissants de valorisation maximale de vos entreprises. Ces immatériels créent aussi des produits à très forte valeur ajoutée : un clip publicitaire, un village de vacances, un traitement de texte, un événement sportif, un journal télévisé, des transactions financières, constituent ses biens. Depuis le premier sommet de Paris, en 1986, les Chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant le français en partage, ont donc tracé les orientations de la Francophonie, fixé ces objectifs, construit progressivement sa programmation. Le prochain sommet de Cotonou au Bénin, dans un an, en novembre 1995, devrait prendre des décisions importantes en la matière, car la Francophonie est avant tout politique.

Que quarante-sept pays partagent la langue française et s'assemblent sur cette base dans une communauté de destin, ne relève pas d'une démarche purement technocratique, mais d'un choix essentiellement politique. Les décisions qui doivent, en définitive orienter, définir et dessiner le projet francophone, ne peuvent venir que des chefs d'État et de gouvernement. A Paris, en 1986, ils l'avaient compris, eux qui avaient mis en place des mécanismes politiques pour préparer les sommets et suivre l'application de leurs résolutions. Il ne s'est pas passé un seul sommet francophone depuis et il y en a eu cinq, sans que le fonctionnement des institutions n'ait fait l'objet de résolutions et ce n'est pas terminé.

Aujourd'hui, les Chefs d'État et de Gouvernement, ont délégué au Conseil Permanent de la Francophonie, le soin de suivre pour eux, sous l'autorité de la conférence ministérielle de la Francophonie, la mise en œuvre de nombreuses résolutions, pas moins de vingt-cinq au dernier sommet de Maurice. Le Conseil, s'est réuni au moins une fois

tous les trimestres. Il est présidé par le pays hôte de la dernière conférence, Maurice, en l'occurrence. C'est l'occasion ici, de vous saluer maintenant, au nom de Madame Shirin Aumeeruddy-Cziffra, Présidente du Conseil Permanent de la Francophonie ; ce Conseil prépare et approuve les budgets, pour vous donner un chiffre, le budget, la charge annuelle du budget pour 1994 de la Francophonie est de l'ordre de 850 millions de francs français. Le Conseil en surveille l'exécution, fait des arbitrages, évalue. Il confie, à trois opérateurs, la mise en œuvre de ses actions et sous son contrôle, ces trois opérateurs, l'Agence de coopération culturelle et technique, l'unique organisation intergouvernementale de la Francophonie, l'opérateur principal et généraliste des sommets, l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française, qui est l'opérateur spécialisé pour l'enseignement supérieur et la recherche et TV5, qui diffuse aux quatre coins du monde des images de la Francophonie. En dehors de son rôle d'opérateur principal, de loin le plus important, l'ACCT s'est vue confier par le sommet de Chaillot, le soin d'assurer le secrétariat des instances. D'autre part, elle accueille dans un Fond Multilatéral Unique, les contributions des États qui financent les projets choisis par les sommets. Je ne voudrais pas oublier de citer ici le Forum Francophone des Affaires, sa participation à ce colloque est plus qu'opportune, lui qui est en charge des rencontres organisées à l'occasion des sommets entre acteurs économiques francophones.

La construction institutionnelle de la Francophonie n'est pas achevée.

Au sommet de Maurice, les Chefs d'État et de Gouvernement, renouvelaient leur volonté de voir se renforcer la dimension politique de la Francophonie et de ses institutions. Un Comité de réflexion a été créé, qui doit faire des propositions en ce sens au Sommet de Cotonou. Il est clair que pour s'adapter à une situation mondiale en perpétuel devenir, pour répondre aux attentes et pour réduire les écarts de développement à l'intérieur de l'espace francophone, pour tirer profit du progrès technologique, pour que la langue française fasse signe au monde et lui révèle en permanence la richesse et la diversité de ces peuples, il faut une Francophonie politiquement forte, dotée de moyens puissants et d'un projet cohérent.

A vous tous, qui êtes ici pour réfléchir sur le thème "Affaires, Entreprises et Francophonie", je voudrais dire tout l'intérêt de cette rencontre, entre vous, d'abord, mais aussi entre vous et nous, universitaires et politiques. Je salue cette initiative de l'Agence pour l'enseignement supérieur et la recherche. Il est bon que l'AUPELF-UREF puisse dialoguer avec les entrepreneurs – j'emploie ce terme dans son sens le plus noble – avec les entrepreneurs que vous êtes, pour permettre aux politiques que nous sommes, d'être en mesure de savoir ce que devrait être l'espace économique francophone, et de prendre éventuellement des décisions. Vos travaux constitueront sans nul doute un apport appréciable à la construction de la Francophonie, de cette Francophonie, qui est enracinement et ouverture, comme le dit notre maître à tous le Président Léopold Sédar

Christian Valantin

Senghor. C'est encore plus vrai aujourd'hui qu'hier, et le peuple qui nous reçoit, nous donne de vraies raisons d'espérer, lui qui manifeste la force de son sentiment national, et sa capacité à s'ouvrir aux autres. Il nous appartient, à nous politiques, universitaires et acteurs économiques francophones de recevoir le message.

Ce sera la chance de la Francophonie. Merci et bon succès à vos travaux.

L'ambition francophone

“Le français, ce merveilleux outil, trouvé sur les décombres de la colonisation”, disait Léopold Sédar Senghor, un des éminents fondateurs de la Francophonie. C’est dire que dès l’origine, la Francophonie était avant tout d’inspiration linguistique et culturelle.

Tout d’abord, l’AUPELF est née en 1961, à l’initiative d’universitaires désireux de coopérer, dans la langue qu’ils ont en partage. Ensuite, les États se mobilisent en 1970, pour fonder dans le même esprit de coopération et de solidarité que les universitaires, une organisation intergouvernementale centrée sur la culture, ciment des pays membres. Ainsi prit corps l’ACCT à Niamey, il y a maintenant déjà un quart de siècle. De culturelle, la Francophonie est devenue politique, avec l’institution de la conférence des Chefs d’État et de Gouvernement, dont la première se tint à Paris en 1986.

Monsieur Christian Valantin vient de nous en faire une présentation magistrale. Telles sont, à grands traits, les principales étapes de la construction francophone. Celle-ci a suivi, on le constate, l’évolution de la situation internationale. La décennie soixante, marquée par un formidable mouvement de décolonisation, a frayé la voie à la mise en place d’une coopération multilatérale francophone. Elle s’est développée, ne l’oublions pas, dans un contexte de guerre froide, où les rivalités idéologiques ont prévalu malheureusement sur les impératifs du développement. Or, depuis la chute du mur de Berlin, les données internationales ont radicalement changé. La fluidité internationale qui en est résulté, a procuré à l’entente francophone, un champs d’activité considérable. C’est pourquoi au Sommet de Maurice l’année dernière, le ministre français de la Culture et de la Francophonie lança l’idée d’une alternative francophone. Alternative politique, pour faire face à une situation géopolitique nouvelle, alternative culturelle, pour éviter l’uniformisation de notre village planétaire.

Si l’Union Européenne a aujourd’hui besoin d’un supplément d’âme, “l’Europe si c’était à refaire”, disait en effet Jean Monnet, “il faudrait commencer par la culture”, l’alliance francophone, quant à elle, j’en suis convaincu, aspire à un supplément

économique. La conférence organisée à Ho Chi Minh Ville par l'AUPELF-UREF sur le thème "Affaires, Entreprises et Francophonie", n'est donc pas seulement opportune, elle nous fait un double clin d'œil. Le premier, c'est le choix du lieu ; capitale économique d'un pays appelé à connaître un essor significatif d'ici le début du troisième millénaire, Ho Chi Minh Ville offre le symbole d'une Francophonie portée par l'espoir, et portée par l'avenir. Au-delà du développement de la péninsule indochinoise, qui peut et doit se décliner en français, le second clin d'œil, c'est notre capacité à établir un véritable dialogue nord-sud, au sein de l'espace francophone.

Tout laisse à penser, que de la façon dont nous organiserons la relation économique au sein de notre communauté, de la façon dont nous conduirons le développement de nos pays les moins avancés, dépendra tout simplement l'avenir de la Francophonie. En effet, le choc des idéologies étant passé, nous sommes en présence de la froide réalité des chiffres. Mais, derrière ceux-ci, il y a l'homme qu'il ne faut pas désespérer, qu'il ne faut plus désespérer. Nous, les francophones, qui sommes les premiers dans la course au regroupement selon nos affinités culturelles, ne soyons pas les derniers dans celle du regroupement selon nos intérêts économiques. Or, ces dernières années sont riches en événements qui doivent nous interpeller.

Après la constitution de l'association de libre échange nord-américain, ALENA, nous venons d'assister à deux événements considérables par leur portée future. Tout d'abord, le premier novembre dernier, la tenue à Casablanca du sommet économique sur le Proche-Orient et l'Afrique du Nord. Certes, aucune grande décision n'y a été prise, mais c'est le lancement d'une dynamique extraordinaire, puisqu'elle se fixe pour objectif de mettre sur pied un espace de développement, lequel sort à peine d'un demi-siècle de conflits. Plus récemment et plus proche d'ici, le second sommet Asie-Pacifique, APEC, réunissant le 15 novembre dernier, dix-huit pays membres au palais de Bogor dans la banlieue de Jakarta, a posé les bases d'une communauté Asie-Pacifique solidaire. Les riches aideront les pauvres dans un respect mutuel, tel fût la conclusion du Président Suharto, l'hôte de cette manifestation historique.

Devant ces grandes évolutions de fond, la Francophonie ne saurait rester inactive. Ces tendances profondes, elle les présentait déjà lorsqu'au Sommet de Québec en 1987, elle émit l'idée de bâtir un espace économique francophone. Deux ans plus tard à Dakar, fut créé le Forum Francophone des Affaires dont le secrétariat international est à Montréal, et qui se structure sur la base d'un réseau de Comités Nationaux. Le Forum Francophone des Affaires constitue un commencement de réponse au défi économique.

Cela dit, quel est l'état des lieux ? Force est d'observer que comme le bourgeois gentilhomme qui faisait de la prose sans le savoir, les relations économiques se développent déjà au sein de la communauté francophone sans toutefois qu'il y ait une véritable prise de conscience collective du phénomène. Si modestes soient-ils, les flux

commerciaux francophones existent. Au total, le sixième des exportations des pays francophones se fait entre eux. Le tiers du commerce extérieur des pays francophones du sud est réalisé avec le monde francophone. Les investissements réciproques des pays francophones du nord sont importants.

De ces données, on peut déduire qu'un espace économique francophone est en formation d'une manière empirique, qu'il est potentiel et qu'il peut s'organiser, se rationaliser dans l'intérêt bien compris des pays qui le constituent.

Il faut valoriser les atouts de ce marché en puissance de 500 millions de personnes. Les affinités linguistiques et culturelles peuvent faciliter la communication et par conséquent les échanges commerciaux. Les disparités entre des pays développés et des pays moins avancés, loin d'être nécessairement un handicap insurmontable, posent le cadre au sein même de notre espace d'un dialogue nord-sud. Un dialogue de solidarité où les plus favorisés aident ceux qui le sont moins.

Puisque notre démarche est d'abord culturelle, pourquoi ne pas tout faire pour rendre applicable une préférence communautaire qui permettrait la libre circulation de nos biens et de nos produits culturels ? Comment ne pas comprendre que cette préférence culturelle sera de nature à créer des richesses et des emplois, à renforcer des industries à même de faire face à leurs concurrentes anglo-saxonnes ?

Dans le même esprit, nous devons entre pays du nord, et ce, pour le bénéfice ultérieurement des pays du sud, créer au plus tôt des partenariats industriels dans les domaines du multimédia et des autoroutes de l'information. Le but est de créer sur ces autoroutes une voie francophone sur laquelle circuleront des véhicules francophones.

Voilà pour l'immatériel. En ce qui concerne les produits matériels, chacun pressent qu'il convient d'aller encore de l'avant. A cet égard, des pistes méritent probablement d'être explorées. Les secteurs privés et publics doivent agir de concert et lancer des initiatives conjointes où l'intérêt individuel rejoint l'intérêt collectif.

Une chambre de commerce francophone vient d'être fondée. Faisons en sorte que cet instrument puisse être utile à la communauté francophone dans son ensemble. Faisons en sorte que ses futures actions puissent s'articuler avec celles du FFA.

Préparons le devenir mais ayons en la matière une démarche pragmatique.

Enfin, il ne saurait y avoir de développement sans financements importants. Explorons dans ces conditions la faisabilité de l'idée d'une banque de développement francophone, idée qui sera, me semble-t-il, débattue lors d'une table ronde cette après-midi ou demain.

L'enjeu est tel que l'imagination et l'audace doivent être au service de la Francophonie. Je remercie donc sincèrement l'AUPELF-UREF de nous donner l'occasion rare de réfléchir librement et lucidement sur le destin de notre entreprise commune, la Francophonie de demain.

Mme Do Ngoc Trinh

*Vice-Présidente du Comité d'État pour la Coopération
et les Investissements de Ho Chi Minh Ville, CECI*

Les priorités économiques du Vietnam

Mesdames et Messieurs, permettez-moi de parler en vietnamien, mon discours sera traduit.

Permettez-moi d'abord de remercier les coprésidents du colloque de me donner l'occasion de parler devant vous et de souhaiter au colloque une très bonne réussite.

Au cours des six dernières années, avec la politique du renouveau, l'économie vietnamienne est sortie pas à pas de la crise et a obtenu des premiers résultats encourageants. Ces quatre dernières années de 1991 à 1994, le PNB moyen annuel a augmenté de 8,05 %. Le volume de production industrielle a augmenté de 5,4 % et celui de l'industrie de près de 2,5 %. Les importations ont augmenté de 20 % et le total des investissements de 30 %. La structure de l'économie est aménagée pour augmenter le volume des productions et des services. Jusqu'à maintenant, le Comité d'État pour la Coopération et les Investissements étrangers, a délivré 1090 permis, pour un volume de 9 milliards 613 millions de dollars américain.

Parmi ces investisseurs, la France occupe le cinquième rang sur quarante-cinq, avec un total de 645 millions pour 66 projets d'investissement. Les Français investissent dans les domaines de l'exploration et de la production du pétrole, de la production de pierres, de la construction des ports, de la télécommunication, de la pharmacie, des produits des Beaux-Arts, du bois, des confections pour l'alimentation et des produits alimentaires, des produits de mer, du plastique, du caoutchouc, de l'hôtellerie, du tourisme et des bâtiments pour l'habitation. Pourtant, à côté des résultats obtenus, nous avons rencontré encore beaucoup de difficultés et il faut les surmonter. Nos bases matérielles et techniques sont encore très faibles et petites, le niveau technologique est encore très arriéré, l'infrastructure est faible, et surtout les procédures pour les investissements sont encore très compliquées.

Le Comité d'État pour la Coopération et les Investissements étrangers, ainsi que les autres ministères du gouvernement, cherchent actuellement à réduire les procédures pour

les investissements, à réduire le temps d'examiner les procédés des projets pour faciliter les investissements au Vietnam, pour réaliser les objectifs fixés, pour que l'économie vietnamienne d'ici à l'an 2000, les investissements directs de l'étranger au Vietnam soient de 18 à 20 milliards de dollars américains. Ces investissements seront répartis de manière suivante : premièrement, construire les bases industrielles pour que la production du pétrole atteigne d'ici à l'an 2000, une production d'environ 20 millions de tonnes de pétrole brut, construire une raffinerie et en faire une autre après l'an 2000. Amener le gaz sur le continent, pour l'électricité et pour le gaz chimique. Pour atteindre ces objectifs, le capital nécessaire sera à peu près de huit milliards de dollars américains.

Deuxièmement, construire environ dix zones industrielles, et dans ces zones industrielles, on va construire à peu près 600 entreprises pour la production des articles de consommation courante avec un investissement de 5 milliards de dollars américains. En dehors des centres industriels existants, on va construire d'autres centres et, ces centres ne se situant pas seulement dans des zones existantes mais dans d'autres zones, avec un capital d'à peu près deux milliards de dollars américains.

La plupart des projets sont déjà signés. Construire 5 à 6 cimenteries avec un volume de 7 à 8 millions de tonnes et un capital d'environ 1,5 milliard de dollars américains. Développer les entreprises de l'industrie lourde comme métallurgie, mécanique, électronique, chimie avec un volume de 1,2 milliard de dollars américains. Investir dans le domaine de l'agriculture, des forêts, de l'aquaculture et surtout dans le traitement des produits alimentaires avec un volume d'environ 800 millions de dollars américains. L'investissement pour les transports, pour les routes, télécommunication, l'infrastructure demande environ 1 milliard de dollars américains. Les bases pour le tourisme et pour le service nécessitent environ 1,5 milliard de dollars américains.

Le Vietnam et la France entretiennent depuis très longtemps des liens d'amitiés et on se comprend très bien.

La récente visite du Président français, François Mitterrand, au Vietnam a marqué un pas important dans le développement de l'évolution entre les deux pays sur tous les domaines. Particulièrement, au cours de sa visite au Vietnam, le Ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé, a réaffirmé sa politique prioritaire vis-à-vis du Vietnam, et encouragé les investisseurs français à investir au Vietnam. Et je crois que ce sont des conditions nécessaires et importantes pour que les investisseurs français investissent davantage au Vietnam.

Xavier Dugoin

*Président du Conseil général de l'Essonne
Président de la Chambre francophone des Affaires économiques
Représenté par M. Jean Sagui*

La Francophonie économique

Je voudrais tout d'abord vous transmettre les regrets du Président Xavier Dugoin de ne pas avoir pu vous présenter, lui-même, les réflexions menées à son initiative et sous sa direction par la Chambre francophone des Affaires économiques sur le thème qui lui a été proposé "la Francophonie économique", et ses regrets de ne pas pouvoir ainsi vous manifester personnellement son intérêt pour la Francophonie en général pour laquelle il s'est beaucoup investi, et pour vos travaux en particulier.

Notre président est parfaitement conscient que l'un et l'autre ne sont que le prolongement dans le champ de l'économie d'une plus grande solidarité francophone et un gage de pérennité pour l'ensemble de cette vaste communauté. "Francophonie économique" est une expression d'un emploi récent. Aussi, est-on en droit de se demander ce qu'elle recouvre, car force est de constater que la liaison entre Francophonie et économie ne faisait pas partie de l'acte de naissance de cette communauté consensuelle et que sa prise en compte n'a pas accompagné ses premiers pas. En témoignage, faisons appel à l'un des trois promoteurs de cette communauté, le Président Senghor. Dans son "Ce que je crois" publié en 1988, l'ancien Président de la République du Sénégal a donné plusieurs définitions de la Francophonie pour en marquer l'ampleur. Nulle trace dans ces définitions du moindre argument économique, de la moindre motivation économique. Pour notre prestigieux auteur, la culture reste le problème essentiel de la Francophonie. Enfin, pour mieux souligner le caractère particulier de cet ensemble géoculturel, à son origine, le Président Senghor en fait une étude comparée avec le Commonwealth ; voici son jugement : "Conformément à la pratique comme à la théorie de cette dernière association, une fois admis l'anglais comme langue de communication internationale, mais maintenues les différences culturelles, l'objectif du Commonwealth est la prospérité économique, le bien-être, le Wealth de chaque nation dans le cadre d'une paix mondiale. Dans la Francophonie, sans négliger l'aspect économique du problème, dont la zone franc est la préfiguration, il s'agit de mettre l'accent sur la culture, sans répudier pour autant l'économie ni la politique".

Le Président Senghor voulait que l'on mît l'accent sur la culture parce qu'il y voyait le facteur le plus efficace du développement scientifique et technique, partant, économique et social. Mais depuis, l'économie s'est infiltrée dans les débats des instances de la Francophonie. Tout le monde s'accorde à reconnaître que le Sommet des Chefs d'État de Québec en marque l'émergence ; lancer cette nouvelle appellation, promouvoir le concept de Francophonie économique n'est plus insolite et cela pour d'autres raisons plus fondamentales. Parce que ce concept traduit à l'échelle de notre ensemble, une évolution générale des esprits contemporains, que nous évoquons en premier lieu.

Parce qu'il recouvre une réalité économique encore mal appréhendée, mais non négligeable, qui sera le second point rappelé dans ce bref exposé des travaux de la Chambre française des affaires économiques. Enfin parce qu'il est logique et sans doute nécessaire, lorsque se rétablit, entre les peuples qui possèdent en commun un tel patrimoine, une communauté culturelle enracinée dans des relations anciennes, que celle-ci fasse le projet de mieux connaître toutes ses potentialités pour se projeter dans l'avenir et promouvoir ensemble le développement le plus rapide de tous et le bonheur de chacun.

Dans l'évolution générale de la pensée contemporaine, il nous a paru important de relever deux orientations récentes qui intéressent à des degrés différents notre réflexion.

La primauté de l'économie et la mondialisation de l'économie. La primauté de l'économie est un constat de plus en plus partagé par les observateurs de la vie économique internationale. On a écrit : "Le monde actuel assiste résigné à une extension sans précédent de la logique économique à toutes les sphères de la vie sociale". Gérard Kebadjian, auteur de "L'Économie mondiale", généralise : "Toutes tentations pour instituer politiquement les internationales du genre humain se sont soldées par des faillites cinglantes". C'est peut-être une conclusion un peu hâtive mais sûrement valable pour un certain nombre d'entre elles. L'illustration la plus frappante de cette évolution est celle de l'Europe où le marché commun, donc l'économie, a été le moteur de l'unification communautaire, et où les prochaines étapes de l'union sont explicitement soumises au respect de critères strictement économiques. Ce primat de l'économie est, sans aucun doute, l'une des raisons qui ont conduit quelques auteurs à utiliser les termes de Francophonie économique, alors même qu'à la demande du Président de la République Française et des États et Gouvernements rassemblés au Sommet de l'Île Maurice, l'an passé, avec une belle unanimité, l'Assemblée lançait un défi aux négociations uruguayennes du GATT en posant l'exception culturelle.

Est-ce une barrière acquise au développement de la réglementation des échanges commerciaux internationaux ? Qui peut l'affirmer ? C'est en tout cas une frontière sur laquelle il conviendra d'être attentif. N'est-ce pas également un signe qui peut annoncer que la primauté de l'économie n'est pas définitivement inscrite dans l'évolution des idées comme fin de toute idéologie ?

Il n'est nullement besoin de faire appel à la méta-économie pour annoncer que l'interdépendance des économies nationales a été constitutive d'une macro-économie mondiale. Pour les opérateurs économiques, le champ d'interventions, le champ d'informations qui préparent l'action ne sont plus du ressort national, ni international, ils sont devenus mondiaux. Et les calculs auxquels ils se livrent, tant pour produire que pour vendre, se font à l'échelle de la planète. N'a-t-on pas vu en quelques mois, les États-Unis créer une zone de libre échange avec ses voisins, le Canada et le Mexique, assister, il y a un mois environ le Roi du Maroc, promoteur d'une zone économique dans la région méditerranéenne.

Plus récemment encore, le Président Bill Clinton se rendait à Bogor, petite ville à l'est de Jakarta, pour signer, dans le cadre de l'APEC (Asia Pacific Economy Cooperation), un accord pour la création d'une zone de libre échange avec 17 partenaires dont une frontière maritime au moins se baigne dans les eaux de l'Océan Pacifique.

Alors pourquoi ne pas concevoir pour la Francophonie et avant la fin de ce siècle un renforcement des liens économiques tels qu'il deviendra possible d'envisager pour le XXI^e siècle, une évolution vers l'organisation d'une zone économique, réunissant tous ses membres ? Il suffit de quelques données globales significatives pour dresser les contours généraux de ce que l'on peut appeler actuellement, l'espace économique francophone. C'est d'abord un ensemble de consommateurs et d'acteurs économiques d'environ 500 millions de personnes, regroupées en 47 États, mais c'est un ensemble démographique évolutif qui, selon les études du Fonds des Nations unies pour la population, publiées en 1992, pourrait atteindre 850 millions de personnes dans une trentaine d'années, un marché attractif. C'est un ensemble communautaire, planétaire et non régional.

La Francophonie ne se partage pas ; elle est européenne, américaine, proche orientale, indienne, asiatique et océanienne. Cette distribution géographique est-elle un obstacle à la construction d'un même ensemble économique, à l'heure des entreprises multinationales, à l'heure des délocalisations, à l'heure de la vertigineuse progression des techniques de communication, qui peut conférer une grande mobilité aux facteurs de production et une quasi instantanéité aux décisions qui les concernent ?

D'autant que certaines pièces de cet ensemble dispersé obéissent déjà à des règles économiques identiques, notamment monétaires dans le cadre de la zone franc.

Mais quel est donc actuellement le poids de cet espace économique francophone ? Dans le cadre de ce bref exposé, quelques indications globales en donneront la mesure. Les pays francophones représentent un peu moins de 9 % de la population mondiale et du quart des États du monde. Leur PNB global, en 1993 avoisine 11 % de la production mondiale. Quant à leur commerce extérieur, il s'élevait à un sixième du commerce mondial en 1989. Ajoutons, enfin, à titre illustratif que sa consommation moyenne d'énergie par habitant est supérieure à la consommation moyenne dans le monde. Il

apparaît ainsi que l'ensemble des pays francophones a une importance économique supérieure à son poids économique. Dans un premier temps, à la recherche d'une vision plus précise de la situation de l'industrialisation de ces pays et de la part qui y apporte la Francophonie, la Chambre francophone des affaires économiques s'efforce de dresser un inventaire des implantations industrielles et commerciales de chaque pays francophone dans les autres pays de l'ensemble.

Les premières études portent sur les implantations françaises. Elles seront publiées dans le cadre d'un annuaire dont le premier tome est en cours et concerne environ 1500 entreprises. Progressivement ces annuaires s'enrichiront de fiches et de données précisées. Nul doute que ces travaux et ceux du centre d'études et de recherches sur les relations économiques francophones, et bien d'autres qui les compléteront seront autant d'éléments qui faciliteront la réflexion qui précédera l'étude sur l'évolution de cet ensemble.

Il est bien évident qu'il est urgent d'agir et de choisir les formules les plus appropriées pour que rapidement, des propositions parfaitement documentées soient faites au prochain Sommet de la Francophonie pour l'étude de l'évolution d'une zone francophone économique. A cette fin, la Chambre francophone des affaires économiques suggère qu'une mission exploratoire soit rapidement confiée à un organisme permanent à vocation économique déjà engagé dans l'action, étoffé par quelques experts et hommes d'affaires afin de devenir un opérateur du sommet des Chefs d'État ayant pour objectif de faire des propositions pour la réunion suivante. Cette méthode a été utilisée par l'APEC. Elle peut, sans faire l'économie des négociations qui engageront les États et en prenant en compte la situation et la détermination de ceux-ci, faciliter l'élaboration de propositions préparées dans l'intervalle des sommets et hâter ainsi, par la suggestion de mesures appropriées, les décisions de ceux-ci.

Le Président Xavier Dugoin, dans les semaines qui viennent, prendra à ce sujet les initiatives qu'il juge nécessaires. Au terme de cette relation, je n'aurais garde d'oublier d'adresser à l'AUPELF-UREF, les vifs remerciements de notre président, pour avoir permis à cette chambre de prendre part activement à ce colloque dont l'importance pour la Francophonie ne lui échappe pas.

Antoine Louis Harel

*Président du Bureau international
du Forum francophone des affaires*

Le Forum francophone des affaires, un instrument essentiel de la création d'un espace francophone des affaires

En tant que Président du Forum francophone des affaires, je suis heureux d'être présent à l'occasion de cette première rencontre régionale placée sur le haut patronage du Gouvernement de la République du Vietnam et organisée par l'AUPELF-UREF avec le concours du Forum francophone des affaires, plus particulièrement de nos comités nationaux, vietnamiens et français ainsi que de notre Secrétariat international. Je tiens ainsi à vous remercier pour votre volonté démontrée de resserrer et de développer les liens d'affaires dans l'espace économique francophone encore largement à mettre en valeur à l'avantage des peuples qui composent à ce jour, les 47 États et Gouvernements de pays ayant le français en partage.

Parler d'affaires dans la Francophonie, peut sembler, a priori, aléatoire, compte tenu de l'espace géographique éclaté et des disparités économiques et sociales des pays membres. Et pourtant, c'est le pari audacieux fait à Québec en 1987, lors de la tenue du deuxième Sommet de la Francophonie, que de vouloir rassembler les communautés d'affaires nationales constituées chacune en comité du Forum francophone des affaires, ayant pour vocation le développement des échanges commerciaux, industriels et technologiques, ainsi que l'amélioration de la coopération entre leurs membres. Une nouvelle institution de la Francophonie était née. Résolument ouverte et novatrice dans son approche pragmatique des échanges économiques, sous l'ensemble unificateur de la Francophonie universelle. Le Forum francophone des affaires ou FFA est d'ailleurs reconnu par le Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la Francophonie comme un organisme officiel de la Francophonie.

Très vite, pour une organisation non gouvernementale, à vocation multilatérale, le Forum francophone des affaires, parce qu'il répondait à des besoins latents et précis, prit son envol. Des structures opérationnelles étaient mises en place au deuxième forum de Dakar, en 1989 et la charte du FFA était adoptée en 1991, au troisième forum de La Rochelle. Le quatrième forum de Maurice en 1993 consacrait les succès de participation

antérieure des entreprises et abordait, dans toute sa problématique le thème de l'investissement et du partenariat, ce précisément pourquoi le Forum francophone des affaires avait été créé. Notre organisation est dirigée par un Bureau international de douze membres provenant de tous les horizons de la Francophonie. Elle comprend également un Secrétariat international établi à Montréal depuis 1990 et 24 comités nationaux dans autant de pays. L'objectif est d'en créer 16 nouveaux pour atteindre les 40 au prochain Forum, le cinquième qui se tiendra en septembre 1995, à Cotonou, au Bénin.

Comme vous le voyez, le Forum francophone des affaires s'appuie désormais sur un réseau opérationnel dans plusieurs pays du Nord et du Sud avec la volonté manifeste de développer les affaires en s'appuyant sur l'emploi d'une langue commune, soutien d'ailleurs au concept d'exception culturelle francophone défendu et approuvé à l'unanimité par les Chefs d'État et de Gouvernement au Sommet de la Francophonie à Maurice en novembre 1993. Cette bataille menée autour de l'exception culturelle alors que les négociations du GATT entraient dans une phase critique et finale, illustre bien la nécessité où nous sommes de réagir à la standardisation de nos sociétés, quelles que soient les appartenances éventuelles à des blocs économiques continentaux ou à des sphères économiques et régionales d'influence.

L'accroissement des échanges multilatéraux et la mise en place de moyens conséquents pour les promouvoir sont une nécessité si nous voulons créer un espace économique, dynamique et fort, dont la Francophonie culturelle traditionnelle dépend, pour son épanouissement à long terme. Loin de s'opposer au culturel, l'économique le sous-tend et le favorise. De la même façon, les échanges multilatéraux ne briment en rien les rapports bilatéraux, mais viennent s'y superposer, pour étoffer davantage, les liens économiques qui unissent l'ensemble des pays de la grande famille francophone. Je dirais même qu'il en va de la survie de la Francophonie. En effet, si nous ne nous préoccupons pas de développer l'espace économique francophone, au profit de ses membres, les autres forces économiques en jeu imposeront inévitablement leur langue appelée à supplanter progressivement l'influence et la culture francophones avec les diversités que nous lui connaissons aujourd'hui.

La Francophonie multilatérale que nous défendons au FFA appelle à tracer de nouvelles frontières économiques fondées sur la solidarité, la culture commune et le co-développement en résistance à l'uniformisation linguistique et culturelle à laquelle la globalisation des marchés nous entraîne. Mais ne nous leurrons pas. Cette Francophonie, qui sera ce que nous voudrions bien lui apporter est un nouvel espace économique, fait tout autant de concurrence, que de coopération et d'alliance. C'est la loi du genre dans notre milieu professionnel. Il ne s'agit pas de réduire la concurrence, il s'agit de créer de nouvelles potentialités. C'est à vouloir faire germer ces potentialités que le FFA emploie les moyens dont il dispose et s'efforce d'en obtenir de nouveaux. Pour que la

Francophonie prenne le virage économique, il est indispensable que tous les intervenants impliqués dans ce secteur unissent leur force, pour se donner, chacun dans son domaine respectif, des moyens propres à faire de la Francophonie économique une réalité, aussi concrète que l'est la Francophonie culturelle.

La Francophonie est une grande et belle ambition. Elle peut satisfaire nombre de nos préoccupations économiques et culturelles. Faisons en sorte que cette ambition trouve dans ses réalisations profitables et concrètes l'espoir que nous plaçons en elle, et sans lequel, notre volonté d'entreprendre et de réussir sera vaine. Je laisse le soin au Secrétaire général du Forum francophone des affaires, Monsieur Rompré de vous entretenir avec plus de précisions des activités en cours dans notre organisation.

Je souhaite beaucoup de succès à vos travaux et remercie le Vietnam pour son chaleureux et sympathique accueil.

M. Duong Van Day

*Vice-Président de la Chambre de commerce du Vietnam
Directeur général de Saigon Tourist*

L'économie au Vietnam et les entreprises

Au nom de M. Doan Duy Thanh, Président de la Chambre de commerce et d'industrie du Vietnam, tout d'abord, je vous remercie de me permettre de prendre la parole à l'occasion du colloque organisé par l'AUPELF-UREF. Aujourd'hui, je voudrais vous présenter un sujet intitulé "Économie du Vietnam, situation et perspectives". L'innovation économique du Vietnam se réalise depuis les dernières années 80, c'est réellement une réforme profonde et générale visant à transformer une économie à l'échelle centrale planifiée en une économie de marché au sens socialiste, adaptable à la réalité vietnamienne.

Parallèlement au processus de l'innovation économique, nous rénovons graduellement le système politique et administratif en vue de l'érection du pouvoir gouvernemental. Après une décennie de réformes, jusqu'à présent l'économie vietnamienne est sortie de la crise et a enregistré une augmentation prometteuse. La balance commerciale a aussi des changements positifs. Les chiffres totaux de l'exportation en 1993 s'élèvent à 3 milliards US dollars, l'importation à 3,3 milliards US dollars, et le niveau d'augmentation de l'exportation s'élève à 31 % par rapport à 1992. L'exportation de riz seule, en 1993, s'élève à 1,8 million de tonnes et le potentiel de l'exportation de riz s'élève annuellement à plus de 2 millions. En général, l'économie du Vietnam, après des années de pénurie de vivres, devient désormais une économie "accumulatrice". Le niveau de vie de la population s'améliore considérablement. Malgré les premiers achèvements importants, l'économie du Vietnam reste encore à l'étape de transition et n'est pas une économie parfaite de marché. Les marchés de la main-d'œuvre et des capitaux sont encore à l'état primaire.

Le marché financier n'est pas encore formé, l'environnement juridique dans l'infrastructure "souple" de l'économie actuelle est encore insuffisant et non uniforme. L'appareil de l'administration et le personnel n'ont pas assez de connaissances et d'expérience dans la gestion en matière micro et macro-économique. Les équipements industriels d'une majorité des entreprises en activité sont de la vieille génération ; leurs rendements sont faibles, causant des prix de revient élevés, ne pouvant être concurrentiels

sur les marchés nationaux et internationaux. De plus, le niveau de l'épargne et l'investissement intérieur n'atteignent pas 10 % de la production brute domestique en 1993. Le chômage reste donc très important. Le budget d'État reste déficitaire, tandis que la balance de paiements se déséquilibre considérablement.

Ce sont là les grands déficits du développement du Vietnam dans les années à venir.

Devant ces déficits et ces opportunités, le Parti, le Gouvernement et le peuple vietnamien sont déterminés à continuer la réforme profonde, générale et absolue dans les prochaines années, dans les directions suivantes.

Premièrement : créer des environnements favorables pour le développement rapide, stable et sain de l'économie de marchandises. Élever le pourcentage de l'épargne et de l'investissement domestique. Mettre en évidence l'attraction des investissements étrangers, transformer la structure économique au sens d'industrialiser, et de moderniser, pour obtenir une vitesse de développement économique de 8 à 10 % par an, et qu'en l'an 2000, la production totale et nationale soit le double de celle de l'année 1990. Deuxièmement, continuer à appliquer la politique d'ouverture. Développer fortement l'économie extérieure, la capacité de l'exportation du pays. S'intégrer graduellement dans l'économie mondiale et régionale. Dans l'immédiat, tâcher de maintenir la cadence d'augmentation minimale d'exportation au niveau de 20 % par an.

Troisièmement : développer effectivement les programmes de développement social. Pousser les réformes administratives en vue d'augmenter l'effet des activités gouvernementales. Maintenir la stabilité politique sociale. Créer un environnement favorable pour le développement politique. Dans l'élan actuel, on pourrait dire que l'augmentation potentielle de 8 à 9 % chaque année, de l'économie du Vietnam, s'avère réaliste. Cependant, pour maintenir cette cadence, le Vietnam doit être persistant sur les directions prévues, notamment la continuité de l'innovation, l'ouverture au sens de l'établissement d'un système complet de l'économie du marché, la transformation de la structure économique : rétablir la zone économique d'État, y compris les entreprises d'État, le système financier et bancaire, et les organismes administratifs d'État, en vue d'assurer leurs effets dans les conditions de l'économie de marché ; exterminer la corruption, la contrebande, diminuer le déficit budgétaire, maintenir l'inflation à un taux modéré.

Plus que jamais, le Parti, le Gouvernement et le peuple vietnamien savent clairement que le développement économique du Vietnam dépend tout d'abord de sa force intérieure, de la capacité du Gouvernement du Vietnam à mobiliser et utiliser effectivement toutes ses ressources. En même temps, la coopération et l'assistance de la communauté internationale jouent aussi un rôle très important. Le Vietnam qui est un pays de 71 millions d'habitants, riche en ressources potentielles inexploitées, est toujours à la disposition des hommes d'affaires du monde entier, venant pour le commerce, l'investissement, sur la base de l'intérêt commun, de la richesse et du développement de tous les partenaires.

La Francophonie

L'Asie du Sud-Est et la France

Affaires, Entreprises, Francophonie : je ne vous cache pas que ce titre, lorsque je l'ai découvert sur les documents de votre colloque, m'a quelque peu intrigué. Sans doute parce qu'il s'inscrit en faux contre une idée toute faite qui veut que le français soit une langue réservée aux écrivains, aux poètes et aux intellectuels. Je ne saurais d'ailleurs le regretter, ne sous-estimons pas cette dimension essentielle de la langue que nous avons en partage. Elle est importante, elle est précieuse. Mais elle a peut-être fini par gommer une autre réalité, une autre dimension de notre langue, celle de la science, de la recherche, de l'économie, de l'entreprise, bref, de tout ce qui fait la vie quotidienne et la modernité. Et je voudrais vous féliciter d'avoir voulu rappeler, en choisissant ce thème et en réunissant ici des hommes d'entreprises notamment, que le français est aussi une grande langue de communication moderne, pour les entrepreneurs, pour les cadres, pour les salariés de vos entreprises, pour vos universitaires, pour vos savants, pour vos élus, pour les gestionnaires des collectivités publiques.

Et je vous félicite doublement de l'avoir fait ici, bien sûr, au Vietnam. Voici un pays où notre présence qui a été profonde pendant tant d'années, je m'en suis rendu compte depuis que je suis arrivé ici il y a trois jours, à Hanoï, hier à Huê, aujourd'hui à Ho Chi Minh Ville, cette présence profonde s'est un peu estompée, ou même parfois effacée pendant une trentaine d'années. Et voici, que depuis quelques temps, le Vietnam a choisi la voie du renouveau, la voie de la réforme, de l'économie de marché et qu'il se tourne, vers nous, vers la France, mais aussi vers l'ensemble de la communauté francophone pour l'aider sur le chemin du redressement. Dans le même temps, par souci d'identité d'une certaine manière et en tout cas d'originalité, il souhaite renouer avec l'un des aspects de l'histoire qu'il a en commun avec nous, avec ce qui finalement peut créer la plus grande intimité entre deux peuples, je veux parler bien sûr de la langue. Et n'est-il pas d'une certaine manière extraordinaire de voir le Vietnam prêt à relever le défi que constitue l'organisation sur son sol en 1997, du prochain ou en tout cas, du deuxième

sommet des pays ayant le français en partage après celui qui se tiendra tout prochainement à Cotonou.

Extraordinaire puissance de renouvellement et d'innovation de l'histoire.

La France a estimé qu'elle avait le devoir de répondre à cet appel et que c'était aussi son intérêt. Elle l'a fait, je crois, depuis plusieurs années, avec beaucoup d'imagination, et beaucoup d'audace, particulièrement depuis le voyage qu'a fait ici le Président de la République Française en février 1993, et la visite que nous a rendue en France, le Premier Ministre du Vietnam au mois de juin 1993. La France, en effet, a été l'un des tous premiers pays, peut-être le tout premier, à s'engager pour aider le Vietnam à réintégrer la communauté internationale. Elle l'a aidé à régler le difficile problème de l'apurement de ses arriérés auprès du Fonds Monétaire International, elle l'a aidé, dans le cadre du Club de Paris, à rééchelonner sa dette, et elle a elle-même donné l'exemple sur le plan bilatéral en effaçant cinquante pour cent de ses créances ; puis est venue la levée de l'embargo commercial américain et petit à petit, la pleine réintégration de ce pays dans la communauté internationale, avec sans doute, en 1995, son entrée dans l'Association des nations du Sud-Est Asiatique.

Et, je l'espère, peut-être avant la fin de l'année 1994, sûrement en 1995, la France y veillera lorsqu'elle assumera la Présidence de l'Union Européenne, la conclusion d'un accord de coopération entre le Vietnam et l'Union Européenne.

Sur le plan proprement bilatéral, nous avons considérablement accru notre aide, et nos positions dans ce pays. Quelques chiffres, mais je ne voudrais pas en abuser ; en 1989, nous consacrons toutes sources de financement confondues, 25 millions de francs à notre aide et à notre coopération avec le Vietnam ; en 1994, le chiffre est de 600, vous voyez l'accélération spectaculaire qui a été opérée. Nous sommes, on a pu le constater, il y a quelques jours, lors de la réunion organisée sous l'égide de la Banque Mondiale à cette fin, le deuxième donateur international du Vietnam après le Japon, et si l'on ne considère que les pays non asiatiques, le premier investisseur, le premier fournisseur. Je voudrais saluer tout particulièrement le rôle de nos entreprises qui n'ont pas attendu, comme on le leur reproche parfois, que le paysage s'éclaircisse peut-être tout à fait, pour prendre des risques et venir ici investir et s'installer.

Enfin, le Vietnam est, en Asie, le premier bénéficiaire de la coopération culturelle scientifique et technique que la France déploie tout autour de la planète, et si l'on fait même le bilan global de cette coopération sur l'ensemble de la scène internationale, le Vietnam se classe au quatrième rang. Le voyage que j'ai effectué ici, qui m'a permis avant-hier de rencontrer les plus hautes autorités du Vietnam, à Hanoï, avait pour but de confirmer, de consolider, d'étendre ce qui a déjà été réalisé, à un moment où la concurrence se fait vive, et où tout le monde s'intéresse désormais à cette région, à ce pays, à ses voisins, d'éviter la banalisation et d'une certaine manière, la marginalisation de la présence qui est la nôtre et

des positions que nous avons prises. Cela va impliquer, de notre part, de nouveaux efforts. Et de nouveaux efforts en particulier pour la promotion de notre langue, c'est le sujet de votre colloque aujourd'hui, de façon que la langue française, soit dans la vie quotidienne, d'un usage aussi courant que possible, et pour cela, elle doit être plus présente que ce n'est le cas, par le livre, par la presse écrite, la radio, la télévision ; peut-être, souhaitons-le, même si ce que j'ai lu montre qu'il y a encore beaucoup à faire, la publicité et l'affichage.

Aux côtés de la langue vietnamienne, elle a sa place dans les gares, les aéroports, les lieux de travail et de loisir, les ateliers, les bureaux des entreprises, comme dans les restaurants ou les salles de spectacle. La consolidation de la connaissance du français s'impose donc et je suis heureux d'évoquer ici l'élan donné à l'opération d'enseignement bilingue, avec l'appui apporté à notre effort bilatéral par le récent accord qui a été signé par l'AUPELF-UREF et l'ACCT.

Quatorze provinces seront, à ce titre, dotées de classes primaires et secondaires d'enseignement intensif du français et en français, avec un objectif de six cents classes ; le dispositif comporte à l'heure actuelle, cent dix-huit classes, regroupant trois mille six cents élèves. Je me réjouis également que la France ait pu répondre à la demande formulée par les autorités Vietnamiennes, d'ouvrir dans un avenir proche, trois lycées bilingues. Cette action que nous menons ici, doit bien évidemment s'intégrer dans une perspective plus régionale, et je serais tenté de dire que le Vietnam peut constituer, d'une certaine manière, pour l'influence de la Francophonie, une sorte de tête de pont en Asie du Sud-Est. D'abord parce qu'il est le voisin de deux autres pays de tradition francophone, le Cambodge, dont je salue le Ministre de la Culture, et le Laos ; ensuite parce que le Vietnam, je le signalais tout à l'heure en commençant ce bref propos, se rapproche de l'ASEAN, de l'Association des Nations du Sud-Est Asiatique, où il trouvera, je l'espère, un siège de membre à part entière, dans le courant de l'année 1995.

Et, la France a tenu, elle aussi, à donner à sa coopération cette dimension régionale. C'est dans cet esprit, que, vous le savez, nous avons reçu, il y a peu de temps, le Président des Philippines, Monsieur Ramos, en visite officielle en France. Se sont succédé, également, à Paris, le Premier Ministre de Malaisie et le Premier Ministre de Singapour au cours des derniers mois. Ceci nous a permis de signer, avec ces pays, des accords de partenariat, en pays tiers. Nous avons également lancé l'idée, qui se concrétise peu à peu, de la création d'un centre d'affaires à Singapour, pour épauler nos petites et moyennes entreprises, nos petites et moyennes industries dans l'ensemble de la région. Au-delà même de l'ASEAN, c'est à l'ensemble de la zone Asie-Pacifique, que nous devons nous intéresser. Nous regardons avec beaucoup d'intérêt les progrès de l'APEC, qui s'est fixé un objectif très ambitieux de réalisation d'une zone de libre échange et nous souhaitons très sincèrement que, entre l'Union Européenne et l'APEC, puissent se créer, au fil des années, lorsque cette association aura pu trouver son propre point d'équilibre, des

relations aussi confiantes et aussi ouvertes que possible, car rien ne serait plus dangereux, bien sûr, que de voir se reconstituer, fût-ce à l'échelle de continents entiers, des blocs commerciaux n'ayant pas entre eux les relations d'ouverture et de commerce nécessaires.

Voilà pourquoi nous attachons autant d'importance à ce qui se passe ici, parce que, je le répète, nous insérons les progrès accomplis dans une vision d'ensemble. Que vient faire me dira-t-on, dans cet immense ensemble, où la langue anglaise est plus présente que jamais, la Francophonie ? A-t-elle, au-delà des réalisations que j'évoquais, et qui peuvent apparaître comme ciblées sur tel ou tel pays, un espoir de se développer et un rôle à jouer ? Je le crois profondément ; et je suis sûr que votre colloque, aujourd'hui, apportera de nouveaux arguments, et de nouvelles raisons de le croire. Je crois que notre langue peut apporter en effet, une sorte de supplément, "un plus", serais-je tenté de dire. Elle peut d'abord, faciliter le rapprochement et la pénétration de nos entreprises, qui peuvent trouver, dans la similitude des législations, des pratiques économiques et commerciales, des comportements de chaque jour, de la façon, finalement, de voir le monde, des conditions favorables à la constitution de solides et fructueuses associations. Elle peut aussi, associer à nos produits, dans cette zone, une image de qualité, de technologie, de différence, d'originalité. Et, sans doute faut-il, dans cet esprit, encourager les réflexions qui ont été engagées sur le thème de la création d'un label francophone, ou d'une charte des entreprises francophones. Et puis, c'est peut-être l'essentiel, la Francophonie, ici comme ailleurs, doit affirmer sa dimension et sa signification politiques.

Il ne s'agit en aucune manière, d'un combat défensif, ou d'une bataille d'arrière garde. Il s'agit, tout au contraire, d'une recherche tournée vers l'avenir, d'une recherche d'identité, de pluralisme, de respect de la personnalité de chacun, et donc, d'une certaine manière, de la liberté de tous. Je crois que nous n'aurions rien à gagner, pas plus dans cette région qu'ailleurs, à voir s'étendre un peu partout, autour de nous, une sorte d'uniformité dans la façon de s'exprimer, et donc, parce que la langue n'est pas innocente, bien entendu, dans la façon d'aborder les problèmes. Cet espace de pluralisme, de diversité, de liberté, doit être aussi un espace de solidarité, de recherche du progrès économique, de l'enrichissement culturel, de l'ouverture sur le monde. C'est vraisemblablement l'ambition la plus haute, le défi le plus difficile, mais sans doute le plus stimulant, que peuvent se fixer ces 47 pays qui ont choisi, il y a peu de temps à Maurice, ce nouveau titre, cette nouvelle dénomination, de pays ayant le français en partage.

Et, c'est la raison pour laquelle, lorsque j'ai appris, que se tenait ici, à Ho Chi Minh Ville à l'occasion du déplacement que j'y faisais, ou en tout cas coïncidant avec ce déplacement, votre colloque, que j'ai été très heureux de modifier quelque peu mon emploi du temps pour venir vous saluer, vous dire que la France, comme l'ensemble de ses partenaires de la Francophonie, regarde avec le plus grand intérêt les travaux de ce colloque, qu'elle en attend des suggestions précises, des propositions concrètes, et

surtout la réaffirmation de ce que j'évoquais en commençant, à savoir que ce bien commun qui est le nôtre, cette langue française que nous aimons, parce qu'elle nous donne tellement de joie et d'occasions d'épanouissement personnel, est aussi pour nous, un moyen de développement, un moyen de présence dans un monde de plus en plus compétitif, un moyen d'exister, de nous développer, de porter nos idées et notre conception du monde.

Mme Ton Nu Thi Ninh

*Directrice pour les organisations internationales,
représentant le Ministre des Affaires étrangères
de la République socialiste du Vietnam*

La Francophonie au Vietnam

Notre ministre des Affaires étrangères Nguyễn Mạnh Cầm et notre Vice-Ministre Trần Quang Co, responsable de la Francophonie au sein de la Direction de notre Ministère, auraient voulu pouvoir assister au présent colloque sur le thème : “Affaires, Entreprises, et Francophonie”, entre autres, et particulièrement parce que Monsieur Alain Juppé a tenu, malgré le programme très serré de sa visite au Vietnam, à rehausser l’importance et la signification de ce colloque en venant faire une allocution à son ouverture. Étant retenus à Hanoï, par d’autres obligations, ils m’ont déléguée pour prendre ici la parole en leurs noms et vous souhaiter la bienvenue dans notre pays et bon succès aux travaux du colloque.

Si la politique extérieure du Vietnam est indissociable de l’ensemble du processus de réforme et de renouveau de notre économie et de notre société, ce que nous appelons le Doi Moi, dont elle est à la fois le vecteur et la résultante, on pourrait non moins affirmer, que l’engagement du Vietnam à l’égard de la Francophonie fait partie intégrante de cette nouvelle politique extérieure. En effet, une des orientations importantes de la diplomatie vietnamienne dans les dernières années, est la volonté du Vietnam de s’insérer et de s’impliquer dans les instances multilatérales qui assument de plus en plus un profil saillant dans la vie et les relations internationales et dont la communauté francophone est l’un des pôles. Cette adhésion au multilatéralisme francophone, offre au Vietnam, une ouverture de plus sur le monde extérieur, un atout de plus, un avantage comparé en fait, alors que nous nous préparons à devenir membre à part entière de l’ASEAN. Il ne saurait donc y avoir de choix à faire pour le Vietnam, entre le français et l’anglais. Il ne peut y avoir que complémentarité enrichissante.

Le Vietnam se veut membre actif de la communauté francophone, non pas parce que l’usage de la langue française y est numériquement majoritaire, mais parce que nous sommes mûs par la conscience et le désir qu’il nous faut valoriser les acquis positifs du passé pour les mettre au service du présent et de l’avenir du pays. Il est donc clair que notre appartenance à la Francophonie procède de circonstances historiques, et d’un choix

politique conscient, qui devrait nous permettre d'élargir et de diversifier au maximum l'éventail de notre interaction avec le monde extérieur, tout en accordant une place privilégiée à une communauté francophone à laquelle nous sommes également liés par des affinités linguistico-culturelles. Mais tout choix politique doit être nourri et conforté par des actions concrètes. A cet égard, l'année 1994 a vu toute une série d'activités qui démontrent, d'une manière éloquente, la vitalité de la Francophonie au Vietnam : ouverture des bureaux régionaux de l'ACCT et de l'AUPELF-UREF, visite du Ministre français de la Culture et de la Francophonie, Monsieur Jacques Toubon, et du Président en exercice de la Conférence Ministérielle de la Francophonie, le Ministre des Affaires étrangères de l'Île Maurice, la tenue il y a quelques jours des 26^e assises de l'UIJPLF à Hanoï, le Vietnam en étant tout récemment devenu membre, ainsi que l'organisation du présent colloque à Ho Chi Minh Ville. Et, bien sûr, notre participation active à la prochaine conférence ministérielle de la communauté à Ouagadougou. Dans le quotidien, tout une série de projets sont en cours d'exécution dans le cadre de la Francophonie, de l'Institut Francophone d'Informatique aux filières et classes bilingues.

D'autre part, si nous voulons que la Francophonie au Vietnam soit plus qu'une disposition passiviste, vouée à se rétrécir inexorablement comme une peau de chagrin, et puisse s'ancrer solidement dans le présent et le devenir du Vietnam, il faut lui donner de vigoureuses amarres économiques, en particulier, dans la phase initiale d'industrialisation et de modernisation dans laquelle notre Doi Moi s'est engagé. C'est là le sens pratique, et la portée fondamentale du présent colloque qui devrait éclairer notre réflexion commune sur le comment de la construction d'un espace économique francophone au Vietnam. A l'évidence, une implantation de plus en plus large et profonde d'entreprises françaises et francophones au Vietnam constituera un puissant stimulant pour que la jeunesse vietnamienne apprenne le français et s'initie à la culture francophone. En même temps, si, avec le concours d'entités telles que l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche ou la Fondation internationale pour l'éducation et la recherche, nos établissements universitaires, pouvaient alimenter un vivier de main-d'œuvre francophone de qualité, cela ne pourrait que faciliter l'implantation de ces entreprises francophones. Bref, un des sine qua non du renforcement et de l'épanouissement de la Francophonie au Vietnam, est la synergie à créer, entre l'espace économique francophone d'une part, et le réseau d'enseignement, de recherche et de formation ainsi que l'environnement médiatique et culturel francophone de l'autre, dont la participation à ce colloque offre une illustration vivante.

Pour conclure, permettez-moi encore une fois, au nom de notre ministre des Affaires étrangères, de vous dire l'intérêt que nous portons au thème du colloque et de vous souhaiter des délibérations fructueuses pour l'avenir de la Francophonie au Vietnam et un séjour agréable dans notre pays.

René Duval

*Président de l'Union internationale
des journalistes et de la presse de langue française*

Nous sommes heureux d'être parmi vous après notre 26^{ème} congrès, que nous venons de tenir à Hanoï, dans des conditions qui méritent tous nos remerciements aux autorités vietnamiennes, qui en ont facilité la tenue et qui ont tenu à y participer en la personne de la Vice-Présidente de la République, du Premier Ministre, des Ministre et Vice-Ministre des Affaires étrangères, et du Ministre de la Culture et de la Communication vietnamiens. Et nous sommes parmi vous à double titre, physiquement d'abord et ensuite, par l'exposition sur la presse francophone, que nous avons préparée à la demande de l'AUPELF-UREF et que je vous engage à visiter dans la salle de droite en entrant dans ce Palais de la Réunification.

L'une des qualités essentielles du journaliste, c'est aussi d'avoir un peu d'insolence. Je ne vais pas y déroger, en vous parlant, comme on me l'a demandé, des médias, relais indispensables de la Francophonie. Tout d'abord, entendons-nous sur la définition de la Francophonie. Le Petit Robert, tout en rendant à César ce qui lui appartient, c'est-à-dire en rappelant que la paternité du mot revient au géographe Onésime Reclus, l'un des cinq frères Reclus, qui chacun à des titres divers ont enrichi le patrimoine culturel et intellectuel de la France, et en rappelant que la formule n'est pas neuve, puisqu'elle date de 1880, le Petit Robert, donc, donne la définition suivante : "Ensemble des peuples francophones (France, Belgique, Canada [Québec, Nouveau-Brunswick, Ontario] Suisse, Afrique, Antilles, Levant)". Que voilà une définition réductrice, seulement politique, et pour tout dire inexacte. Et nous le savons bien, vous qui êtes universitaires, hommes d'affaires, et nous qui sommes journalistes, la Francophonie c'est à la fois moins simpliste et plus vaste.

C'est cet espace immatériel, car il recouvre les cinq continents, qui rassemble tous ceux qui parlent, lisent et écrivent le français de par le monde, que cette langue leur soit maternelle ou seconde parce qu'ils en apprécient la rigueur, les nuances et la richesse culturelle. L'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française, que j'ai l'honneur de présider, en est un bel exemple, puisqu'elle a des membres dans quatre vingt-quatre pays. Et nous savons bien aussi, malheureusement, qu'à l'intérieur des frontières des quarante-sept nations ou régions que compte la Francophonie politique, bon nombre d'habitants ne sont pas des francophones. En France même, une enquête de l'INSEE, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques, réalisée durant l'hiver 86-87, révèle, confessons-le, des chiffres effarants.

Sur 37 millions de personnes valides de plus de dix-huit ans vivant en France métropolitaine à l'époque, plus de 9 %, soit 3,3 millions, éprouvaient des difficultés graves à parler français, à le lire ou encore à l'écrire ou enfin à le bien comprendre. Ainsi comptabilisé, l'illettrisme touchait alors 1,4 million d'immigrés et 1,9 million de Français. Sur ce total de 3,3 millions, il n'y avait que 566 000 personnes nées à l'étranger, qui étaient analphabètes parce que jamais scolarisées. Pour les autres, il s'agissait d'une dramatique régression. Après une mauvaise ou trop brève scolarité, elles avaient oublié leurs acquis et étaient retombées dans l'illettrisme. Effrayant non ? Une enquête ultérieure de l'INSEE sur les loisirs pendant l'année 87, nous donne peut-être une des clés essentielles de la régression, en nous révélant cette fois, que 26,6 % des français de quatorze ans et plus, ne lisaient jamais ou presque de journaux quotidiens. A l'évidence, l'entretien permanent qui permet la maîtrise d'une langue, passe par l'usage des médias. Or, il devient malheureusement parfois difficile, dans certaines capitales du monde, de trouver un journal ou un magazine en français. Quel retournement de l'histoire ! On a du mal aujourd'hui à imaginer ce qu'ont pu être le dix-septième et le dix-huitième siècle, où un roi de France qui se prenait pour le soleil, et des intellectuels pour des lumières, ont placé leur pays au centre du monde, créant un modèle de société européenne exportable et assimilable. Et, parmi les éléments constitutifs de ce modèle, deux créations qui allaient faire du français la langue universelle : un support – le périodique d'information – et un mode d'expression structuré – la langue française classique. C'est ce grand politique de Cardinal de Richelieu qui fût à l'origine des deux, en confiant d'une part à un médecin protestant, Théophraste Renaudot, le soin d'imaginer et de rédiger une "gazette sur le bruit qui court des choses advenues", en 1631 et, d'autre part quatre ans plus tard, en chargeant un cercle de grammairiens et de stylistes de codifier une langue constituée, organisée en véritable outil de culture et d'administration, utilisable à l'échelon national comme international, au sein d'une institution royale : l'Académie Française. Grâce à la politique de Richelieu, le fonctionnement du gouvernement et de la cour de Louis XIV devint alors le modèle pour toutes les petites cours des princes allemands ou italiens. Les nombreuses guerres que le Roi Soleil mena aux frontières, placèrent le français au premier rang des langues pour la négociation des traités et la diplomatie. Les précepteurs des princes étrangers enseignaient désormais que la base de toute l'éducation politique était la connaissance du français. Les traités de commerce et de navigation furent de plus en plus rédigés en français, même quand la France n'y était pas partie prenante. La Haye, grand centre international, adopta notre langue. Les courtisans, les ministres des cours d'Europe, les hommes d'affaires étaient obligés de connaître le français pour se tenir au courant des affaires du monde, et les gazettes se multiplièrent partout pour s'en faire l'écho... en français ! En 1650, naissent en Angleterre les "Nouvelles ordinaires de Londres", en 1663, la célèbre "Gazette d'Amsterdam", qui allait paraître en français

pendant cent vingt-huit ans d'affilée ; en 1696, à Berlin, se fondait le "Nouveau journal des savants", les émigrations allaient encore faire se développer et prospérer cette presse francophone à travers l'Europe.

Citons au hasard quelques titres : "La Gazette de Varsovie", "Le Politique Hollandais", "La Gazette de Leipzig", "Le Courrier du Bas-Rhin" en Prusse, "La Gazette de Cologne", "Les Nouvelles de Saint-Petersbourg", "La Gazette Française de Constantinople", "Le Journal de Malte". A tel point que l'Académie de Berlin, fonde un concours ouvert aux concurrents de tous les pays, et choisit, en 1782, le sujet suivant : qu'est-ce qui a fait de la langue française la langue universelle de l'Europe ? Par où méritait-elle cette prérogative ? Peut-on présumer qu'elle la conserve ?

L'un des deux lauréats, proclamé le 3 juin 1784, fut Antoine de Rivarol pour son mémoire intitulé : "Discours sur l'universalité de la langue française".

Je ne vais pas, ici, faire un cours d'histoire de la presse francophone. Notons simplement qu'à la veille de la Première Guerre mondiale, il y avait encore huit publications régulières en français à Londres, que des quotidiens francophones paraissaient encore partout : "Le Messenger" à Athènes, "La Correspondance de l'Est" et "La Correspondance Politique" à Vienne, "Le Stambul ou le Moniteur Oriental" à Istanbul, "Le Journal d'Ankara", "l'Indépendance Roumaine" à Bucarest, "Le Courrier des Balkans" à Sofia, "La Gazette de Moscou", "Le Courrier de La Plata", à Buenos Aires, "Le Messenger" à Sao Paulo, "Le Bien Public" en Colombie, "Le Journal de Pékin", "Le Journal de Téhéran". En chiffres, cela donnait cinq journaux francophones en Grèce, huit en Italie, quatre en Allemagne, deux en Hollande, vingt et un quotidiens ou hebdomadaires francophones et quatre mensuels aux États-Unis, quinze quotidiens en français et trente-cinq périodiques en Égypte, dix quotidiens et trois hebdomadaires en Algérie, cinq quotidiens, un trihebdomadaire et une revue en Indochine.

J'arrête là, car la comparaison avec la situation actuelle serait à "pleurer", et pourtant, rien n'est perdu ! Après une longue période de déclin, l'État français, par exemple fait depuis plus d'une décennie de gros efforts, notamment en matière audiovisuelle, avec l'expansion de Radio France Internationale, avec la diffusion satellitaire de TV5 et de CFI, qui notamment ici au Vietnam, alimentent en images et en reportages le journal télévisé quotidien de la télévision vietnamienne, en français. Depuis quatre ans, aussi, on assiste à une multiplication des initiatives privées, à la création d'une myriade de publications francophones, en Afrique notamment, dont certaines sont hélas éphémères. Mais, ni la coopération française, ni l'aide multilatérale de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique, ni l'assistance juridique et technique que peut apporter à la presse une union professionnelle comme la nôtre ne saurait suffire à professionnaliser et à pérenniser des médias francophones à travers le monde si les entreprises industrielles et commerciales ne s'y intéressent pas, ne leur apportent pas un soutien financier par le biais du mécénat ou

de la publicité. Le passé, l'histoire nous indiquent la voie à suivre. Les médias francophones sont un investissement rentable et des relais efficaces de la Francophonie dans les domaines de la science, de l'économie, de la culture. Retrouver la fierté de "commercer" en français, c'est préserver, assurer l'avenir des peuples francophones.

J'espère que ce sera l'une des conclusions de votre colloque. Pour ce qui nous concerne, nous journalistes, notre voie est tracée et nous avons le devoir de reprendre, avec modestie, sans ambition démesurée, ce credo, qu'exprimait ainsi notre grand ancêtre Théophraste Renaudot dans le premier numéro du 30 mai 1631 de "La Gazette" : *"L'histoire est le récit des choses advenues, La Gazette seulement le bruit qui en court ; la première est tenue de dire la vérité, le seconde fait assez si elle empêche de mentir"*.

Michel Guillou

*Directeur Général de l'AUPELF
Recteur de l'UREF*

La Francophonie a un avenir si... Pour une Francophonie globale

Affaires, Entreprises et Francophonie, une rencontre nécessaire car la Francophonie politique ne peut réussir sans engager les entreprises dans le grand mouvement de rassemblement qu'elle entraîne. En particulier dans ce pays, où comme vient de le dire Mme Ton Nu Thi Ninh un des *sine qua non* du renforcement et de l'épanouissement de la Francophonie est la synergie à créer entre l'espace économique francophone d'une part, et le réseau d'enseignement, de recherche et de formation ainsi que l'environnement médiatique et culturel francophone de l'autre.

Mais la Francophonie a-t-elle un avenir ? Est-elle pertinente ? S'inscrit-elle dans un mouvement géopolitique concernant la planète tout entière ? La réponse est sans hésitation positive, car notre monde, aujourd'hui de plus en plus libéral, voire ultra libéral, a besoin de regroupements sur une base linguistique ou régionale pour promouvoir le pluralisme, préserver la diversité culturelle, renforcer les identités nationales, éviter la dilution qui nous menace.

Le face à face solitaire de nos cultures et de nos langues avec la culture dominante où, plus que le produit, on achète le rêve de l'autre, conduira nos nations au suicide culturel collectif.

Les regroupements sont donc nécessaires pour que nos cultures continuent de donner tout en recevant. L'objectif, au contraire de la mondialisation uniforme, de l'uniformisation que certains voudraient imposer, c'est la civilisation de l'universel, du donner et du recevoir. La Francophonie politique répond à cette nécessité. Elle s'inscrit dans une logique historique qui lui confère une totale raison d'être, une profonde légitimité. Elle est une des formes de résistance les plus appropriées à l'uniformisation qui menace, un des regroupements possibles et souhaitables sur une base volontaire d'Etats et de pays qui ont une même approche des réalités politiques contemporaines et disposent d'un moyen efficace de coopération - une langue partagée : le français.

Enjeu de solidarité, de modernité, de diversité culturelle, la Francophonie est par

essence, un regroupement qui protège et affirme l'identité culturelle. C'est pourquoi elle est facteur de liberté.

Enracinés dans leurs cultures propres, forts de leur histoire et de patrimoines culturels riches et diversifiés, les francophones se renforcent grâce à des coopérations et au dialogue culturel qu'ils mènent ensemble. Ils peuvent alors aborder sereinement l'ouverture sur le monde planétaire. La Francophonie permet d'être soi-même, d'épanouir son identité, de devenir sans dilution et perte d'âme, citoyen du monde.

Elle est dans un monde éclaté et dominé, la garantie que soit préservée l'exception culturelle, la garantie d'échapper au rouleau compresseur culturel de l'économie de marché.

Plus généralement, elle offre une approche différente des problèmes, des priorités et des valeurs à défendre. Elle fait signe au monde.

Un ensemble géopolitique cohérent, puissant, vivant, efficace de coopération et de solidarité est donc en construction. Mais le temps presse. La Francophonie ne peut hésiter plus longtemps. L'urgence est d'affirmer, d'expliquer aux peuples des pays qui la composent et à leur jeunesse, la nécessité absolue et la profonde modernité du projet. Elle est d'ouvrir les chantiers qu'appelle sa réussite et de lui en donner les moyens.

La Francophonie est un choix national, elle résulte de la volonté de pays partenaires qui s'engagent dans une aventure commune rendue possible par le partage de la langue française. C'est à ces pays de bâtir la Francophonie forte qui nous est nécessaire. Dans cette construction, le Vietnam et la France ont une responsabilité particulière. Le Vietnam a vocation à devenir le cœur, le centre du pôle francophone d'Asie et la France, pour être fidèle à elle-même, doit mener de pair la construction européenne et la construction francophone. L'ambition francophone doit côtoyer en France l'ambition européenne.

Depuis le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement ayant le français en partage tenu à Paris en 1986, la Francophonie s'est donné pour réussir des moyens politiques et financiers. Mais aujourd'hui, face aux grands bouleversements du monde, il est nécessaire d'aller plus vite et plus loin. Il faut renforcer la Francophonie politique, lui donner une existence juridique, mettre en œuvre les grands chantiers d'intérêt général et mobilisateurs :

- le français langue seconde, son fondement,
- l'éducation et la formation, source de tout progrès
- la recherche et l'innovation scientifique et technologique, moteurs de la modernité,
- l'information et l'informatique, le tissu relationnel,
- la culture et la communication, champ de l'exception culturelle,
- l'Etat de droit et la promotion des libertés individuelles, indissociables du développement.

Il appartiendra aux prochains Sommets, ceux de Cotonou en 1995 et de Hanoï en 1997, de faire dans tous ces domaines, les avancées attendues.

POUR UNE FRANCOPHONIE GLOBALE

Espace de vie, espace de coopération, la Francophonie ne se limite pas à tel ou tel secteur d'activité. Elle est globale. Elle concerne tous les secteurs de la société civile : l'information, l'éducation, la recherche, l'environnement socio-culturel, l'activité économique. Elle est dans la rue, elle est à l'école, elle est sur les écrans de télévision, elle est dans la publicité et sur les modes d'emploi des produits.

Elle se fonde, d'abord, sur le maintien d'un français en état de marche dont on assure le respect, et le renforcement dans le mouvement international des idées, de la création et des affaires, qui est partie prenante et à l'avant garde du traitement avancé des langues du fait en particulier de l'apport de l'informatique.

La Francophonie que nous construisons est un tout. Elle ne peut se développer que si nous parvenons à en faire une réalité vivante, vécue au quotidien et utile dans les pays qui la constituent. La société civile est partie prenante à côté des Etats et des gouvernements. Cette Francophonie globale se fonde sur la nécessité et la conjonction des trois investissements majeurs que sont l'éducation, l'environnement socio-culturel et l'économie.

ÉDUCATION

Un pays francophone doit, pour compter demain dans sa population adulte des francophones, former sa jeunesse à la Francophonie. Cela implique qu'à tous les niveaux de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur soit dispensé un enseignement du et en français. Langue de communication mais aussi de pensée, langue seconde, le français doit non seulement être appris très tôt, mais l'élève doit rapidement travailler en français.

Une autre ou d'autres langues étrangères, et en particulier l'anglais, font ensuite l'objet d'un apprentissage car, dans notre esprit, le francophone est ouvert au monde. Outre sa langue nationale et le français, le francophone connaît l'anglais comme langue internationale de base. La Francophonie est ouverture, elle n'est pas repli sur soi. Elle apporte un plus et ne conduit en aucun cas à choisir le français contre l'anglais.

L'enseignement du français langue seconde enracine le français dans son statut de langue de culture, du travail, des affaires, de l'environnement social. C'est ce que nous faisons ici, avec succès, au Vietnam, avec la création de classes bilingues vietnamien-français dans l'enseignement primaire et secondaire et l'implantation, dans les établissements d'enseignement supérieur, de filières francophones.

Renforcer le français langue seconde partout en Francophonie où il n'est pas langue maternelle, c'est s'assurer qu'il sera la langue de coopération, la langue d'usage et de travail entre les pays francophones.

ENVIRONNEMENT SOCIO-CULTUREL

La deuxième condition de l'ancrage, dans la Francophonie, des peuples qui en font partie, c'est qu'en dehors de l'école primaire et secondaire, en dehors de l'université, au delà des lieux des apprentissages, le français soit une langue de la vie ordinaire - celle que l'on retrouve dans la publicité, dans l'affichage, dans les médias, notamment celle de la presse, de la radio, de la télévision. La création récente d'un quotidien en français au Vietnam, les efforts que commencent à faire les sociétés francophones établies ici vont dans le bon sens.

ÉCONOMIE

L'économie est le troisième levier de la réussite francophone. Une activité économique, industrielle et commerciale utilisant résolument le français permet de soutenir la Francophonie, de lui donner une réalité, une force dans la vie quotidienne des travailleurs, des producteurs, des consommateurs. La Francophonie doit déborder le cadre politique ; elle doit convaincre et engager les entreprises, être un élément moteur du progrès et du développement. En plus de fonder des valeurs et de nourrir le rêve, elle doit résolument participer à la vie économique et sociale des peuples francophones.

LA FRANCOFONIE, ENTRE UTILITÉ ET RÊVE

L'Entente francophone prend tout son sens si, culturelle et porteuse de valeurs communes, la Francophonie est aussi utile et rentable. Elle gagne, rassemble quand elle donne de l'emploi, génère du travail, participe au développement et au mieux-être de tous.

C'est la Francophonie globale – de l'éducation, de l'environnement socio-culturel, de l'économie, la Francophonie des 3 E qu'il faut réussir ici au Vietnam dans un contexte difficile de renouveau de la Francophonie.

Une expérimentation doit donc être entreprise d'urgence et avec des moyens suffisants alors qu'il est encore temps de valider le bien fondé de la démarche et lui donner toute sa force d'impact et de rayonnement.

L'humanité a besoin du rêve. Mais les hommes ont besoin de plus d'un rêve, plus d'un imaginaire. A côté du rêve qu'induit l'idéologie dominante, il faut que continuent les rêves que traduisent les langues et les cultures. Le rêve francophone, pour sa part, parce qu'il porte le progrès mais affirme aussi la primauté de la qualité de la vie est un des rêves planétaires qui, avec d'autres, refuse au rêve américain le monopole qu'il convoite. Imposant l'exception culturelle, la diversité et le pluralisme, il participe à la liberté d'exister des cultures.

Dans ce débat et devant ces enjeux, vous avez un rôle à jouer, une responsabilité particulière, vous les hommes d'affaires, les chefs d'entreprise francophones - aussi bien en France, au Québec, en Afrique.... qu'au Vietnam ou au Cambodge.

LE RÔLE DE L'ENTREPRISE

Pour réussir la Francophonie globale, il faut, c'est le bon sens, que les francophones trouvent du travail. L'emploi offert par les entreprises francophones doit leur être ouvert en priorité sans pour cela oublier la pratique d'autres langues et, notamment de l'anglais quand cela est nécessaire. A quoi bon pour un jeune choisir d'apprendre le français si cela n'apporte rien d'utile à sa vie, à sa carrière. Cela implique que l'entreprise francophone utilise le français dans l'entreprise et en particulier, dans la communication interne.

Mais, allons plus loin, une telle attitude ne peut se généraliser et s'affirmer avec force qu'après qu'il aura été établi que dans les affaires le français est un atout à conserver pour l'entreprise francophone, que la diversité, le pluralisme est dans ce secteur aussi un plus, un facteur très puissant de réussite.

Plusieurs raisons apparaissent susceptibles d'entraîner cette prise de conscience. Cette réunion a pour objet de les cerner et d'apporter une réponse aux interrogations posées.

Les choses se posent naturellement différemment et avec des nuances, des variantes, selon la taille des entreprises : de la multinationale à la petite et moyenne entreprise. De premières pistes peuvent être explorées : les valeurs, le rêve francophone peuvent-elles accompagner, soutenir, valoriser sur le marché les produits des entreprises francophones ? L'espace francophone peut-il constituer un espace économique de préférence macro-économique ? Y-a-t'il au niveau du consommateur une préférence pour les marchandises fabriquées en Francophonie ? La mise en place de stratégies francophones d'association, de regroupement, de création de sociétés conjointes pour mieux occuper le marché commun francophone et acquérir des parts de marché à l'extérieur sont-elles d'actualité, et plus encore maintenant d'une urgente priorité ?

Une réponse positive à ces questions donnera une base solide à la Francophonie économique. Elle oblige à mettre en place une CAISSE ECONOMIQUE FRANCOPHONE assurant le marketing, la promotion du label francophone, organisant les tours de table et pouvant conduire à la constitution d'un réseau d'alliances entre entreprises francophones.

Encore faut-il que l'entreprise francophone s'assume en tant que telle, qu'ouverte au monde sans ambiguïté, elle affirme une démarche particulière, spécifique. Qu'elle garde une identité.

Une CHARTE DE L'ENTREPRISE FRANCOPHONE devra préciser, approfondir ce concept, les engagements réciproques de la Francophonie et des entreprises. Une entreprise francophone, bien sûr, garde le français comme langue de communication

Michel Guillou

interne, comme langue de publicité, comme langue des contrats. Elle affirme son appartenance. On sait qu'elle est francophone.

Beaucoup plus encore, elle s'appuie sur le rêve francophone pour réussir dans le monde, elle est acteur dans le développement de l'espace francophone. De son côté, la Francophonie politique met à disposition une structure moderne de promotion, de facilitation de l'économie francophone et de ses entreprises.

Cette première réunion régionale, "Affaires, Entreprises, et Francophonie" est pour la Francophonie un événement capital, historique. Il est partie intégrante de la réflexion qui doit conduire, au prochain Sommet de Cotonou, à une avancée irréversible de l'ENTENTE FRANCOPHONE.